Ce document constitue les informations sur le produit approuvées pour Prégabaline Viatris Pharma, les modifications apportées depuis la procédure précédente qui ont une incidence sur les informations sur le produit (EMA/VR/0000290223) étant mises en évidence.

Pour plus d’informations, voir le site web de l’Agence européenne des médicaments: <https://www.ema.europa.eu/en/medicines/human/EPAR/pregabalin-viatris-pharma>

**ANNEXE I**

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT**

1. **DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT**

Prégabaline Viatris Pharma 25 mg gélule

Prégabaline Viatris Pharma 50 mg gélule

Prégabaline Viatris Pharma 75 mg gélule

Prégabaline Viatris Pharma 100 mg gélule

Prégabaline Viatris Pharma 150 mg gélule

Prégabaline Viatris Pharma 200 mg gélule

Prégabaline Viatris Pharma 225 mg gélule

Prégabaline Viatris Pharma 300 mg gélule

1. **COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE**

Prégabaline Viatris Pharma 25 mg gélule

Chaque gélule contient 25 mg de prégabaline.

Prégabaline Viatris Pharma 50 mg gélule

Chaque gélule contient 50 mg de prégabaline.

Prégabaline Viatris Pharma 75 mg gélule

Chaque gélule contient 75 mg de prégabaline.

Prégabaline Viatris Pharma 100 mg gélule

Chaque gélule contient 100 mg de prégabaline.

Prégabaline Viatris Pharma 150 mg gélule

Chaque gélule contient 150 mg de prégabaline.

Prégabaline Viatris Pharma 200 mg gélule

Chaque gélule contient 200 mg de prégabaline.

Prégabaline Viatris Pharma 225 mg gélule

Chaque gélule contient 225 mg de prégabaline.

Prégabaline Viatris Pharma 300 mg gélule

Chaque gélule contient 300 mg de prégabaline.

Excipient(s) à effet notoire :

Prégabaline Viatris Pharma 25 mg gélule

Chaque gélule contient également 35 mg de lactose monohydraté.

Prégabaline Viatris Pharma 50 mg gélule

Chaque gélule contient également 70 mg de lactose monohydraté.

Prégabaline Viatris Pharma 75 mg gélule

Chaque gélule contient également 8,25 mg de lactose monohydraté.

Prégabaline Viatris Pharma 100 mg gélule

Chaque gélule contient également 11 mg de lactose monohydraté.

Prégabaline Viatris Pharma 150 mg gélule

Chaque gélule contient également 16,50 mg de lactose monohydraté.

Prégabaline Viatris Pharma 200 mg gélule

Chaque gélule contient également 22 mg de lactose monohydraté.

Prégabaline Viatris Pharma 225 mg gélule

Chaque gélule contient également 24,75 mg de lactose monohydraté.

Prégabaline Viatris Pharma 300 mg gélule

Chaque gélule contient également 33 mg de lactose monohydraté.

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique 6.1.

1. **FORME PHARMACEUTIQUE**

Gélule

Prégabaline Viatris Pharma 25 mg gélule

Blanche, portant en noir les mentions « VTRS » sur la partie supérieure et « PGN 25 » sur la partie inférieure.

Prégabaline Viatris Pharma 50 mg gélule

Blanche, portant en noir les mentions « VTRS » sur la partie supérieure et « PGN 50 » sur la partie inférieure. Celle-ci est également marquée d’une bande noire.

Prégabaline Viatris Pharma 75 mg gélule

Blanche et orange, portant en noir les mentions « VTRS » sur la partie supérieure et « PGN 75 » sur la partie inférieure.

Prégabaline Viatris Pharma 100 mg gélule

Orange, portant en noir les mentions « VTRS » sur la partie supérieure et « PGN 100 » sur la partie inférieure.

Prégabaline Viatris Pharma 150 mg gélule

Blanche, portant en noir les mentions « VTRS » sur la partie supérieure et « PGN 150 » sur la partie inférieure.

Prégabaline Viatris Pharma 200 mg gélule

Orange clair, portant en noir les mentions « VTRS » sur la partie supérieure et « PGN 200 » sur la partie inférieure.

Prégabaline Viatris Pharma 225 mg gélule

Blanche et orange clair, portant en noir les mentions « VTRS » sur la partie supérieure et « PGN 225 » sur la partie inférieure.

Prégabaline Viatris Pharma 300 mg gélule

Blanche et orange, portant en noir les mentions « VTRS » sur la partie supérieure et « PGN 300 » sur la partie inférieure.

1. **INFORMATIONS CLINIQUES**
	1. **Indications thérapeutiques**

Douleurs neuropathiques

Prégabaline Viatris Pharma est indiqué dans le traitement des douleurs neuropathiques périphériques et centrales chez l'adulte.

Épilepsie

Prégabaline Viatris Pharma est indiqué chez l'adulte en association dans le traitement des crises épileptiques partielles avec ou sans généralisation secondaire.

Trouble anxieux généralisé

Prégabaline Viatris Pharma est indiqué dans le traitement du Trouble Anxieux Généralisé (TAG) chez l’adulte.

* 1. **Posologie et mode d’administration**

Posologie

La posologie varie de 150 à 600 mg par jour, en deux ou en trois prises.

*Douleurs neuropathiques*

Le traitement par prégabaline peut être instauré à la dose de 150 mg par jour administrée en deux ou en trois prises. En fonction de la réponse et de la tolérance du patient, la dose peut être augmentée à 300 mg par jour après un intervalle de 3 à 7 jours, et peut si nécessaire être augmentée à la dose maximale de 600 mg par jour après un intervalle supplémentaire de 7 jours.

*Épilepsie*

Le traitement par prégabaline peut être instauré à la dose de 150 mg par jour administrée en deux ou en trois prises. En fonction de la réponse et de la tolérance du patient, la dose peut être augmentée à 300 mg par jour après 1 semaine. La dose maximale de 600 mg par jour peut être atteinte après un délai supplémentaire d'une semaine.

*Trouble anxieux généralisé*

La posologie varie de 150 à 600 mg par jour, en deux ou en trois prises. La nécessité de poursuivre le traitement doit être réévaluée régulièrement.

Le traitement par prégabaline peut être instauré à la dose de 150 mg par jour. En fonction de la réponse et de la tolérance du patient, la dose peut être augmentée à 300 mg par jour après 1 semaine. Après un délai supplémentaire d'une semaine, la dose peut être augmentée à 450 mg par jour. La dose maximale de 600 mg par jour peut être atteinte après un délai supplémentaire d'une semaine.

*Interruption du traitement par la prégabaline*

Conformément aux pratiques cliniques actuelles, si le traitement par la prégabaline doit être interrompu, il est recommandé de le faire progressivement sur une période minimale d’1 semaine quelle que soit l'indication (voir rubriques 4.4 et 4.8).

Insuffisance rénale

La prégabaline est éliminée de la circulation générale principalement par voie rénale sous forme inchangée. La clairance de la prégabaline étant directement proportionnelle à la clairance de la créatinine (voir rubrique 5.2), chez les patients présentant une insuffisance rénale une réduction de la dose devra être établie individuellement en tenant compte de la clairance de la créatinine (CLcr), comme indiqué dans le Tableau 1, calculée selon la formule suivante :

La prégabaline est éliminée efficacement du plasma par hémodialyse (50 % du médicament en 4 heures). Pour les patients hémodialysés, la dose journalière de prégabaline doit être adaptée en tenant compte de la fonction rénale. En plus de la dose journalière, une dose supplémentaire doit être administrée immédiatement après chaque hémodialyse de 4 heures (voir Tableau 1).

**Tableau 1. Adaptation de la dose de prégabaline selon la fonction rénale**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Clairance de la créatinine (CLcr) (mL/min)** | **Dose journalière totale de prégabaline \*** | **Schéma posologique** |
|  | Dose initiale(mg/jour) | Dose maximale(mg/jour) |  |
| ≥ 60 | 150 | 600 | BID ou TID |
| ≥ 30 – < 60 | 75 | 300 | BID ou TID  |
| ≥ 15 – < 30 | 25 – 50 | 150 | Une fois par jour ou BID |
| < 15 | 25 | 75 | Une fois par jour  |
| Dose supplémentaire après hémodialyse (mg) |
|  | 25 | 100 | Dose unique+ |

TID = trois doses séparées

BID = deux doses séparées

\* La dose journalière totale (mg/jour) doit être divisée par le nombre de prises indiqué pour obtenir le nombre de mg par prise

+ La dose supplémentaire est une dose complémentaire administrée en une seule prise

Insuffisance hépatique

Aucun ajustement de la dose n'est nécessaire chez les patients insuffisants hépatiques (voir rubrique 5.2).

Population pédiatrique

La sécurité d’emploi et l’efficacité de Prégabaline Viatris Pharma chez les enfants de moins de 12 ans et chez les adolescents (12‑17 ans) n’ont pas été établies. Les données actuellement disponibles sont décrites aux rubriques 4.8, 5.1 et 5.2, mais aucune recommandation sur la posologie ne peut être donnée.

Sujet âgé

En raison d’une diminution de la fonction rénale, une réduction de la dose de prégabaline peut être nécessaire chez les patients âgés (voir rubrique 5.2).

Mode d’administration

Prégabaline Viatris Pharma peut être pris au moment ou en dehors des repas.

Prégabaline Viatris Pharma est administré uniquement par voie orale.

* 1. **Contre-indications**

Hypersensibilité à la substance active ou à l’un des excipients mentionnés à la rubrique 6.1.

* 1. **Mises en garde spéciales et précautions d’emploi**

Patients diabétiques

Conformément aux pratiques cliniques actuelles, une adaptation du traitement hypoglycémiant peut être nécessaire chez certains patients diabétiques ayant présenté une augmentation de poids sous prégabaline.

Réactions d’hypersensibilité

Des notifications de réactions d’hypersensibilité, y compris des cas d’œdème de Quincke, ont été rapportées après commercialisation. La survenue de symptômes d’œdème de Quincke tels qu’un gonflement du visage, un gonflement péri-oral ou des voies aériennes supérieures, impose l’arrêt immédiat de la prégabaline.

Réactions indésirables cutanées graves

De rares cas de réactions indésirables cutanées graves, dont le syndrome de Stevens-Johnson (SSJ) et la nécrolyse épidermique toxique (NET), pouvant menacer le pronostic vital ou être fatales, ont été signalés dans le cadre d’un traitement par prégabaline. Au moment de la prescription, les patients doivent être informés des signes et symptômes et doivent faire l’objet d’une surveillance étroite pour les réactions cutanées. Si des signes et symptômes évocateurs de ces réactions apparaissent, la prégabaline doit être arrêtée immédiatement et un traitement de substitution doit être envisagé (le cas échéant).

Étourdissements, somnolence, perte de connaissance, confusion et altération de la fonction mentale

Le traitement par prégabaline a été associé à des étourdissements et de la somnolence, qui pourraient augmenter la survenue de blessures accidentelles (chutes) dans la population âgée. Après la mise sur le marché, les notifications suivantes ont été rapportées : perte de connaissance, confusion et altération de la fonction mentale. Il doit donc être conseillé aux patients d’être prudents jusqu’à ce qu’ils soient habitués aux effets potentiels du médicament.

Effets sur la vision

Dans les essais cliniques contrôlés, une proportion plus importante de patients traités par la prégabaline que de patients sous placebo a signalé une vision trouble qui a disparu dans la majorité des cas malgré la poursuite du traitement. Dans les études cliniques comportant des examens ophtalmologiques, l’incidence de la baisse de l’acuité visuelle et des modifications du champ visuel était supérieure chez les patients du groupe prégabaline par rapport au groupe placebo ; l’incidence des anomalies du fond d’œil était plus élevée sous placebo (voir rubrique 5.1).

Au cours de l’expérience post-commercialisation, ont également été rapportés des effets indésirables visuels qui incluaient une perte de la vue, une vision trouble ou d’autres modifications de l’acuité visuelle, la plupart desquels étant à caractère transitoire. L’arrêt de la prégabaline peut entraîner la disparition de cette symptomatologie visuelle ou son amélioration.

Insuffisance rénale

Des cas d'insuffisance rénale ont été rapportés et une interruption du traitement a montré une réversibilité de cet effet indésirable dans certains cas.

Suppression des médicaments antiépileptiques concomitants

Il n'existe pas de données suffisantes permettant une suppression des médicaments antiépileptiques concomitants dans le but d'instaurer une monothérapie, lorsque le contrôle des crises est atteint avec la prégabaline en association.

Insuffisance cardiaque congestive

Des notifications d'insuffisance cardiaque congestive ont été rapportées après commercialisation chez certains patients traités par la prégabaline. Ces effets sont observés essentiellement pendant le traitement par la prégabaline pour une indication de douleurs neuropathiques chez les patients âgés dont la fonction cardiovasculaire est altérée. La prégabaline doit être utilisée avec prudence chez ces patients. Cet effet indésirable peut disparaitre à l’arrêt de la prégabaline.

Traitement des douleurs neuropathiques centrales dues à une lésion de la moelle épinière

Dans le traitement des douleurs neuropathiques centrales dues à une lésion de la moelle épinière, l’incidence des effets indésirables en général, des effets indésirables touchant le système nerveux central et de la somnolence en particulier, a été accrue. Ceci peut être attribué à un effet additif dû à des médicaments concomitants (p. ex. les antispastiques) nécessaires pour ce type d'affection. Ceci doit être pris en compte lors de la prescription de la prégabaline pour cette affection.

Dépression respiratoire

Des cas de dépression respiratoire sévère ont été rapportés en lien avec l’utilisation de la prégabaline. Les patients dont la fonction respiratoire est altérée ou atteints d’une affection respiratoire ou d’une maladie neurologique, d’insuffisance rénale, ou utilisant en association des médicaments dépresseurs du système nerveux central ainsi que les personnes âgées peuvent être plus à risque de présenter cet effet indésirable grave. Une adaptation de la posologie peut être nécessaire pour ces patients (voir rubrique 4.2).

Idées et comportement suicidaires

Des idées et un comportement suicidaires ont été rapportés chez des patients traités avec des agents antiépileptiques dans plusieurs indications. Une méta-analyse d’essais randomisés contrôlés contre placebo de médicaments antiépileptiques a également montré un risque légèrement accru d’idées et de comportement suicidaires. Le mécanisme de ce risque n’est pas connu. Des cas d’idées et de comportement suicidaires ont été observés chez des patients traités par prégabaline après commercialisation (voir rubrique 4.8). Une étude épidémiologique où chaque patient est son propre témoin (comparant les périodes de traitement et les périodes sans traitement chez un même individu) a mis en évidence un risque augmenté de décès par suicide et d’apparition de comportement suicidaire chez les patients traités par prégabaline.

Il convient de conseiller aux patients (et aux aidants) de consulter un médecin en cas d’apparition de signes de comportement suicidaire ou d’idées suicidaires. Les patients doivent être surveillés pour détecter d’éventuels signes d’idées et de comportement suicidaires, et un traitement adapté doit être envisagé. L’arrêt du traitement par prégabaline doit être envisagé en cas d’idées et de comportement suicidaires.

Ralentissement du transit du tractus gastro-intestinal inférieur

Des notifications d’effets indésirables liés à un ralentissement du transit du tractus gastro-intestinal inférieur (p.ex. obstruction intestinale, iléus paralytique, constipation) ont été rapportées après commercialisation lorsque la prégabaline était administrée en association avec des médicaments pouvant entraîner une constipation tels que les analgésiques opioïdes. Lorsque la prégabaline est utilisée en association à des opioïdes, des mesures de prévention de la constipation doivent être envisagées (en particulier chez les femmes et les personnes âgées).

Utilisation concomitante avec des opioïdes

La prudence est requise lors de la prescription concomitante de prégabaline avec des opioïdes en raison du risque de dépression du système nerveux central (SNC) (voir rubrique 4.5). Au cours d’une étude cas-témoins menée auprès d’utilisateurs d’opioïdes, les patients qui prenaient de la prégabaline conjointement avec un opioïde présentaient un risque accru de décès lié aux opioïdes par rapport à ceux qui prenaient uniquement un opioïde (odds ratio ajusté [ORa], 1,68 [IC à 95 %, 1,19 à 2,36]). Ce risque accru a été observé à des doses faibles de prégabaline (≤ 300 mg, ORa 1,52 [IC 95 %, 1,04 - 2,22]), et avec une tendance à l’augmentation du risque à des doses plus élevées de prégabaline (> 300 mg, ORa 2,51 [95 % IC 1,24 – 5,06]).

Mésusage, abus médicamenteux ou dépendance

La prégabaline peut entraîner une dépendance au médicament, pouvant survenir aux doses thérapeutiques. Des cas d’abus et de mésusage ont été rapportés. Les patients ayant des antécédents de dépendance à des substances peuvent présenter un risque accru de mésusage, d’abus et de dépendance à la prégabaline, et la prégabaline doit être utilisée avec prudence chez ces patients. Avant de prescrire de la prégabaline, le risque de mésusage, d’abus ou de dépendance chez le patient doit être évalué attentivement.

Les patients traités par prégabaline doivent être surveillés afin de détecter la survenue de signes et symptômes de mésusage, d’abus ou de dépendance à la prégabaline, tels que le développement d’une tolérance, une augmentation de dose et un comportement de recherche de médicament.

Symptômes de sevrage

Après l’arrêt d’un traitement à court ou à long terme par la prégabaline, des symptômes de sevrage ont été observés. Les symptômes suivants ont été rapportés : insomnie, céphalées, nausées, anxiété, diarrhée, syndrome grippal, nervosité, dépression, idées suicidaires, douleurs, convulsions, hyperhidrose et étourdissements. L’apparition de symptômes de sevrage après l’arrêt de la prégabaline peut indiquer une dépendance au médicament (voir rubrique 4.8). Le patient doit en être informé au début du traitement. Si la prégabaline doit être arrêtée, il est recommandé de le faire progressivement sur une période minimale de 1 semaine, indépendamment de l’indication (voir rubrique 4.2).

Les convulsions, notamment les états de mal épileptiques et les crises tonico-cloniques généralisées, peuvent apparaître pendant ou peu après l’arrêt du traitement par la prégabaline.

Concernant l’arrêt d’un traitement à long terme par la prégabaline, des données suggèrent que l’incidence et la sévérité des symptômes de sevrage peuvent être dose-dépendantes.

Encéphalopathie

Des cas d'encéphalopathie ont été rapportés, principalement chez les patients présentant des antécédents qui peuvent favoriser l’apparition d’une encéphalopathie.

Femmes en âge de procréer/Contraception

L’utilisation de Prégabaline Viatris Pharma au cours du premier trimestre de la grossesse peut entraîner des malformations congénitales majeures chez l’enfant à naître. La prégabaline ne doit pas être utilisée pendant la grossesse, sauf si le bénéfice pour la mère l’emporte clairement sur les risques potentiels pour le fœtus. Les femmes en âge de procréer doivent utiliser une méthode de contraception efficace pendant le traitement (voir rubrique 4.6).

Intolérance au lactose

Prégabaline Viatris Pharma contient du lactose monohydraté. Ce médicament ne doit pas être utilisé chez les patients présentant des maladies héréditaires rares d’intolérance au galactose, de déficit en lactase de Lapp ou de malabsorption du glucose-galactose.

Teneur en sodium

Prégabaline Viatris Pharma contient moins de 1 mmol (23 mg) de sodium par gélule. Les patients suivant un régime hyposodé doivent être informés que ce médicament est essentiellement « sans sodium ».

* 1. **Interactions avec d’autres médicaments et autres formes d’interactions**

Etant donné que la prégabaline est essentiellement éliminée sous forme inchangée dans les urines, qu'elle n'est que très faiblement métabolisée chez l'homme (moins de 2 % de la dose sont retrouvés dans les urines sous forme de métabolites), qu'elle n'inhibe pas le métabolisme des médicaments *in vitro* et qu’elle ne se lie pas aux protéines plasmatiques, celle-ci est peu susceptible d’induire ou de subir des interactions pharmacocinétiques.

Études *in vivo* et analyse pharmacocinétique de population

Aucune interaction pharmacocinétique cliniquement significative n’a été observée dans les études *in vivo* entre la prégabaline et la phénytoïne, la carbamazépine, l’acide valproïque, la lamotrigine, la gabapentine, le lorazépam, l’oxycodone ou l’éthanol. Les analyses pharmacocinétiques de population ont montré que les antidiabétiques oraux, les diurétiques, l’insuline, le phénobarbital, la tiagabine et le topiramate, n’avaient pas d’effet cliniquement significatif sur la clairance de la prégabaline.

Contraceptifs oraux, noréthistérone et/ou éthinylestradiol

L'administration concomitante de prégabaline avec les contraceptifs oraux tels que la noréthistérone et/ou l'éthinylestradiol n'influence pas les paramètres pharmacocinétiques à l'état d'équilibre de l'une ou l'autre de ces substances.

Médicaments affectant le système nerveux central

La prégabaline peut potentialiser les effets de l'éthanol et du lorazépam.

Des notifications d'insuffisance respiratoire, de coma et de décès ont été rapportées après commercialisation chez des patients sous prégabaline et opioïdes et/ou autres médicaments dépresseurs du système nerveux central (SNC). L'effet de la prégabaline semble s'additionner à celui de l'oxycodone sur l'altération de la fonction cognitive et motrice globale.

Interactions et sujet âgé

Aucune étude pharmacodynamique spécifique d’interaction n’a été conduite chez les sujets âgés volontaires. Les études d’interaction n’ont été réalisées que chez l’adulte.

* 1. **Fertilité, grossesse et allaitement**

Femmes en âge de procréer / Contraception

Les femmes en âge de procréer doivent utiliser une méthode de contraception efficace pendant le traitement (voir rubrique 4.4).

Grossesse

Les études effectuées chez l’animal ont mis en évidence une toxicité sur la reproduction (voir rubrique 5.3).

Il a été démontré que la prégabaline traversait le placenta chez le rat (voir rubrique 5.2). La prégabaline pourrait traverser le placenta humain.

Malformations congénitales majeures

Les données d’une étude observationnelle réalisée dans les pays nordiques portant sur plus de 2 700 grossesses exposées à la prégabaline au cours du premier trimestre ont révélé une prévalence plus élevée de malformations congénitales majeures (MCM) dans la population pédiatrique (vivante ou mort-née) exposée à la prégabaline par rapport à la population non exposée (5,9 % contre 4,1 %).

Le risque de MCM dans la population pédiatrique exposée à la prégabaline au cours du premier trimestre était légèrement plus élevé que dans la population non exposée (rapport de prévalence ajusté et intervalle de confiance à 95 % : 1,14 [0,96–1,35]), et que dans la population exposée à la lamotrigine (1,29 [1,01–1,65]) ou à la duloxétine (1,39 [1,07–1,82]).

Les analyses sur les malformations spécifiques ont révélé des risques plus élevés pour les malformations du système nerveux, de l’œil, du visage (fentes orofaciales), les malformations urinaires et les malformations génitales, mais les effectifs étaient faibles et les estimations imprécises.

Prégabaline Viatris Pharma ne doit pas être utilisé au cours de la grossesse à moins d'une nécessité absolue (si les bénéfices pour la mère l'emportent clairement sur les risques potentiels pour le fœtus).

Allaitement

La prégabaline est excrétée dans le lait maternel (voir rubrique 5.2). L’effet de la prégabaline sur les nouveau-nés/nourrissons n’est pas connu. La décision soit d’interrompre l’allaitement soit d’interrompre le traitement avec la prégabaline doit être prise en tenant compte du bénéfice de l’allaitement pour l’enfant au regard du bénéfice du traitement pour la femme.

Fertilité

Aucune donnée clinique n’est disponible concernant les effets de la prégabaline sur la fertilité chez la femme.

Lors d’un essai clinique évaluant l’effet de la prégabaline sur la motilité des spermatozoïdes, les sujets hommes sains ont été exposés à une dose de 600 mg/jour. Aucun effet sur la motilité des spermatozoïdes n’a été observé après 3 mois de traitement.

Une étude de fertilité chez des rats femelles a montré des effets délétères sur la reproduction. Des études de fertilité chez des rats mâles ont montré des effets délétères sur la reproduction et le développement. La pertinence clinique de ces données n’est pas connue (voir rubrique 5.3).

* 1. **Effets sur l’aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines**

Prégabaline Viatris Pharma peut avoir une influence mineure ou modérée sur l’aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines. Prégabaline Viatris Pharma peut induire des étourdissements et une somnolence et peut donc avoir une influence sur l'aptitude à conduire ou à utiliser des machines. Il est donc conseillé aux patients de ne pas conduire, de ne pas utiliser de machines complexes ni d’entreprendre d'autres activités potentiellement dangereuses, avant d’avoir évalué l’impact éventuel de ce médicament sur leur capacité à effectuer ces activités.

* 1. **Effets indésirables**

Le programme d’évaluation clinique de la prégabaline a été mené chez plus de 8 900 patients exposés à la prégabaline, plus de 5 600 d’entre eux l'ayant été dans le cadre d'essais en double aveugle contrôlés contre placebo. Les effets indésirables le plus fréquemment rapportés ont été les étourdissements et la somnolence. Ces effets indésirables étaient généralement d'intensité légère à modérée. Dans toutes les études contrôlées, les interruptions de traitement liées aux effets indésirables ont été de 12 % pour les patients recevant la prégabaline et de 5 % pour ceux recevant le placebo. Les effets indésirables les plus fréquents ayant entraîné l’arrêt du traitement par la prégabaline ont été les étourdissements et la somnolence.

Le tableau 2 ci-dessous énumère, par type et par fréquence, tous les effets indésirables survenus à une incidence supérieure à celle du placebo et chez plus d'un patient (très fréquent (≥ 1/10), fréquent (≥ 1/100 à < 1/10), peu fréquent (≥ 1/1 000 à < 1/100), rare (≥ 1/10 000 à < 1/1 000), très rare (< 1/10 000), fréquence indéterminée (ne peut être estimée sur la base des données disponibles).

Au sein de chaque groupe de fréquence, les effets indésirables sont présentés par ordre de gravité décroissante.

Les effets indésirables cités peuvent aussi être associés à la maladie sous-jacente et/ou aux médicaments concomitants.

Dans le traitement des douleurs neuropathiques centrales dues à une lésion de la moelle épinière, l’incidence des effets indésirables en général, des effets indésirables touchant le SNC et de la somnolence en particulier, a été accrue (voir rubrique 4.4).

Les effets supplémentaires rapportés après commercialisation figurent dans la liste ci-dessous en italique.

**Tableau 2. Effets indésirables de la prégabaline**

| **Classe de systèmes d’organes** | **Effets indésirables** |
| --- | --- |
| **Infections et infestations** |
|  Fréquent | Nasopharyngite |
| **Affections hématologiques et du système lymphatique** |
| Peu fréquent | Neutropénie |
| **Affections du système immunitaire**Peu fréquent *Hypersensibilité* |
| Rare | *Œdème de Quincke, réaction allergique* |
| **Troubles du métabolisme et de la nutrition** |
| Fréquent | Augmentation de l’appétit |
| Peu fréquent | Anorexie, hypoglycémie |
| **Affections psychiatriques** |
| Fréquent | Humeur euphorique, confusion, irritabilité, désorientation, insomnie, diminution de la libido, |
| Peu fréquent | Hallucinations, crises de panique, nervosité, agitation, dépression, humeur dépressive, exaltation, *agression,* humeur changeante, dépersonnalisation, manque du mot, rêves anormaux, augmentation de la libido, anorgasmie, apathie |
| Rare | Désinhibition, comportement suicidaire, idées suicidaires |
| Fréquence indéterminée | *Dépendance au médicament* |
| **Affections du système nerveux** |
| Très fréquent | Etourdissements, somnolence, céphalées |
| Fréquent | Ataxie, troubles de la coordination, tremblements, dysarthrie, amnésie, troubles de la mémoire, troubles de l'attention, paresthésies, hypoesthésie, sédation, troubles de l’équilibre, léthargie |
| Peu fréquent | Syncope, stupeur, myoclonie, *perte de connaissance,* hyperactivité psychomotrice, dyskinésie, vertiges de position, tremblement intentionnel, nystagmus, trouble cognitif, *altération de la fonction mentale,* trouble du langage, hyporéflexie, hyperesthésie, sensation de brûlure*,* agueusie, *malaise* |
| Rare | *Convulsions,* parosmie, hypokinésie, dysgraphie, syndrome parkinsonien |
| **Affections oculaires** |
| Fréquent | Vision trouble, diplopie |
| Peu fréquent | Perte de la vision périphérique, troubles visuels, gonflement des yeux, anomalies du champ visuel, diminution de l’acuité visuelle, douleur oculaire, fatigue visuelle, photopsie, sécheresse oculaire, larmoiement, irritation des yeux |
| Rare | *Perte de la vue, kératite,* oscillopsie, altération de la vision stéréoscopique, mydriase, strabisme, halo visuel |
| **Affections de l’oreille et du labyrinthe** |
| Fréquent | Vertiges |
|  Peu fréquent | Hyperacousie |
| **Affections cardiaques** |
| Peu fréquent | Tachycardie, bloc auriculo-ventriculaire du premier degré, bradycardie sinusale, *insuffisance cardiaque congestive* |
| Rare | *Allongement de l’intervalle QT,* tachycardie sinusale, arythmie sinusale |
| **Affections vasculaires** |
| Peu fréquent | Hypotension, hypertension, bouffées de chaleur, bouffées vasomotrices, sensation de froid aux extrémités  |
| **Affections respiratoires, thoraciques et médiastinales** |
| Peu fréquent | Dyspnée, épistaxis, toux, congestion nasale, rhinite, ronflement sécheresse nasale |
| Rare | *Œdème pulmonaire*, sensation de constriction du pharynx,  |
| Fréquence indéterminée Dépression respiratoire |
| **Affections gastro-intestinales** |
| Fréquent | Vomissements, *nausées*, constipation, *diarrhée,* flatulences, distension abdominale, bouche sèche |
| Peu fréquent | Reflux gastro-œsophagien, sialorrhée, hypoesthésie orale |
| Rare | Ascite, pancréatite, *gonflement de la langue,* dysphagie |
| **Affections hépatobiliaires** |
| Peu fréquent | Augmentation des enzymes hépatiques\* |
| Rare | Ictère |
| Très rare | Insuffisance hépatique, hépatite |
| **Affections de la peau et du tissu sous-cutané** |
| Peu fréquent | Eruption papuleuse, urticaire, hyperhidrose*, prurit* |
| Rare | *Nécrolyse épidermique toxique, syndrome de Stevens-Johnson,* sueurs froides |
| **Affections musculo-squelettiques et systémiques** |
| Fréquent | Crampes musculaires, arthralgie, dorsalgie, douleur des membres, spasmes cervicaux |
| Peu fréquent | Gonflements articulaires, myalgie, contractions musculaires, douleurs cervicales, rigidité musculaire |
| Rare | Rhabdomyolyse |
| **Affections du rein et des voies urinaires** |
| Peu fréquent | Incontinence urinaire, dysurie |
| Rare | Insuffisance rénale, oligurie, *rétention urinaire* |
| **Affections des organes de reproduction et du sein** |
| Fréquent | Troubles de l’érection |
| Peu fréquent | Dysfonction sexuelle, retard de l’éjaculation, dysménorrhée, douleur mammaire |
| Rare | Aménorrhée, écoulement mammaire, hypertrophie mammaire, *gynécomastie* |
| **Troubles généraux et anomalies au site d’administration** |
| Fréquent | Œdème périphérique, œdème, troubles de la marche, chutes, sensation d'ébriété, sensations anormales, fatigue |
| Peu fréquent | Œdème généralisé, *œdème de la face,* oppression thoracique, douleur, fièvre, soif, frissons, asthénie |
| **Investigations** |
| Fréquent | Prise de poids |
| Peu fréquent | Augmentation de la créatine phosphokinase sanguine, augmentation de la glycémie, diminution de la numération des plaquettes, augmentation de la créatininémie, diminution de la kaliémie, perte de poids |
| Rare | Diminution de la numération des globules blancs  |

\* augmentation de l’alanine aminotransférase (ALAT), augmentation de l’aspartate aminotransférase (ASAT)

Après l’arrêt d’un traitement à court ou long terme par la prégabaline, des symptômes de sevrage ont été observés. Les symptômes suivants ont été rapportés : insomnie, céphalées, nausées, anxiété, diarrhée, syndrome grippal, convulsions, nervosité, dépression, idées suicidaires, douleurs, hyperhidrose et étourdissements. Ces symptômes peuvent indiquer une dépendance au médicament. Le patient doit en être informé en début de traitement. Concernant l'interruption d’un traitement prolongé par la prégabaline, des données suggèrent que l'incidence et la sévérité des symptômes de sevrage peuvent être dose-dépendantes (voir rubriques 4.2 et 4.4).

Population pédiatrique

Le profil de sécurité d’emploi de la prégabaline observé dans cinq études pédiatriques chez des patients présentant des crises épileptiques partielles avec ou sans généralisation secondaire (étude d’efficacité et de sécurité d’emploi pendant 12 semaines chez des patients âgés de 4 à 16 ans, n = 295 ; étude d’efficacité et de sécurité d’emploi pendant 14 jours chez des patients âgés de 1 mois à moins de 4 ans, n = 175 ; étude de pharmacocinétique et de tolérance, n = 65 ; et deux études de suivi de la sécurité d’emploi en ouvert pendant 1 an, n = 54 et n = 431) était similaire à celui observé dans les études menées chez les patients adultes épileptiques. Les événements indésirables le plus fréquemment observés au cours de l’étude de 12 semaines avec le traitement par prégabaline ont été : somnolence, fièvre, infection des voies aériennes supérieures, augmentation de l’appétit, prise de poids et nasopharyngite. Les événements indésirables le plus fréquemment observés au cours de l’étude de 14 jours avec le traitement par prégabaline ont été : somnolence, infection des voies aériennes supérieures et fièvre (voir rubriques 4.2, 5.1 et 5.2).

Déclaration des effets indésirables suspectés

La déclaration des effets indésirables suspectés après autorisation du médicament est importante. Elle permet une surveillance continue du rapport bénéfice/risque du médicament. Les professionnels de santé déclarent tout effet indésirable suspecté via le système national de déclaration – voir [Annexe V](http://www.ema.europa.eu/docs/en_GB/document_library/Template_or_form/2013/03/WC500139752.doc).

* 1. **Surdosage**

Au cours de la commercialisation, les effets indésirables le plus fréquemment rapportés en cas de surdosage avec la prégabaline ont été : somnolence, état confusionnel, agitation et nervosité. Des crises convulsives ont également été rapportées.

Des cas de coma ont été rapportés dans de rares occasions.

Le traitement d'un surdosage avec la prégabaline est symptomatique et une hémodialyse peut être réalisée si nécessaire (voir rubrique 4.2 Tableau 1).

1. **PROPRIÉTÉS PHARMACOLOGIQUES**
	1. **Propriétés pharmacodynamiques**

Classe pharmacothérapeutique : Analgésiques, autres analgésiques et antipyrétiques, Code ATC : N02BF02.

La substance active, prégabaline, est un analogue [(S)‑3‑(aminométhyl)‑5-acide méthylhexanoïque] de l’acide gamma-aminobutyrique.

Mécanisme d’action

La prégabaline se lie à une sous-unité auxiliaire (protéine α2-δ) des canaux calciques voltage-dépendants dans le système nerveux central.

Efficacité et sécurité cliniques

*Douleurs neuropathiques*

L'efficacité de la prégabaline a été démontrée dans des essais sur la neuropathie diabétique, la névralgie post-zostérienne et la lésion de la moelle épinière. L’efficacité n’a pas été étudiée dans d’autres modèles de douleur neuropathique.

La prégabaline a été étudiée au cours de 10 essais cliniques contrôlés à raison de 2 prises par jour (BID) pendant 13 semaines au maximum et de 3 prises par jour (TID) pendant 8 semaines au maximum. Dans l’ensemble, les profils de sécurité et d’efficacité ont été similaires pour les schémas posologiques BID et TID.

Dans des essais cliniques allant jusqu’à 12 semaines sur les douleurs neuropathiques périphériques et centrales, une diminution de la douleur a été observée dès la première semaine et s’est maintenue tout au long de la période de traitement.

Dans les essais cliniques contrôlés portant sur les douleurs neuropathiques périphériques, 35 % des patients traités par la prégabaline et 18% des patients sous placebo ont présenté une amélioration de 50 % du score de douleur. Pour les patients n'ayant pas présenté de somnolence, cette amélioration a été observée chez 33 % des patients traités par la prégabaline et chez 18 % des patients sous placebo. Pour les patients ayant présenté une somnolence, les taux de réponse étaient de 48 % sous prégabaline et de 16 % sous placebo.

Dans l’essai clinique contrôlé portant sur les douleurs neuropathiques centrales, 22 % des patients traités par la prégabaline et 7 % des patients sous placebo ont présenté une amélioration de 50 % du score de douleur.

*Épilepsie*

Traitement en association

La prégabaline a été étudiée dans le cadre de 3 essais cliniques contrôlés d’une durée de 12 semaines à la posologie BID ou TID. Dans l’ensemble, les profils de sécurité et d’efficacité ont été similaires pour les schémas posologiques BID et TID.

Une diminution de la fréquence des crises a été observée dès la première semaine.

Population pédiatrique

L’efficacité et la sécurité d’emploi de la prégabaline n’ont pas été établies dans le traitement en association de l’épilepsie chez les patients pédiatriques de moins de 12 ans et chez les adolescents. Les événements indésirables observés lors d’une étude pharmacocinétique et de tolérance qui incluait des patients âgés de 3 mois à 16 ans (n = 65) présentant des crises épileptiques partielles étaient similaires à ceux observés chez l’adulte. Les résultats d’une étude menée *versus* placebo pendant 12 semaines auprès de 295 patients pédiatriques âgés de 4 à 16 ans et d’une étude menée *versus* placebo pendant 14 jours auprès de 175 patients pédiatriques âgés de 1 mois à moins de 4 ans portant sur l’évaluation de l’efficacité et de la sécurité d’emploi de la prégabaline comme traitement adjuvant des crises épileptiques partielles et de deux études de sécurité d’emploi en ouvert pendant 1 an menées auprès de 54 et 431 patients pédiatriques épileptiques respectivement, âgés de 3 mois à 16 ans montrent que les événements indésirables de fièvre et d’infections des voies aériennes supérieures étaient observés plus fréquemment que dans les études chez les patients adultes épileptiques (voir rubriques 4.2, 4.8 et 5.2).

Dans le cadre d’une étude contrôlée contre placebo pendant 12 semaines, des sujets pédiatriques (âgés de 4 à 16 ans) se sont vu attribuer la prégabaline à la posologie de 2,5 mg/kg/jour (150 mg/jour au maximum), la prégabaline à la posologie de 10 mg/kg/jour (600 mg/jour au maximum) ou le placebo. Le pourcentage de sujets ayant présenté une réduction de survenue de crises épileptiques partielles d’au moins 50 % par rapport à l’inclusion était de 40,6 % des sujets traités par la prégabaline à la posologie de 10 mg/kg/jour (p = 0,0068 *versus* placebo), 29,1 % des sujets traités par prégabaline à la posologie de 2,5 mg/kg/jour (p = 0,2600 *versus* placebo) et 22,6 % de ceux recevant le placebo.

Dans le cadre d’une étude contrôlée contre placebo pendant 14 jours, des sujets pédiatriques (âgés de 1 mois à moins de 4 ans) se sont vu attribuer la prégabaline à la posologie de 7 mg/kg/jour, la prégabaline à la posologie de 14 mg/kg/jour ou le placebo. Les fréquences médianes des crises épileptiques sur 24 heures étaient, respectivement, à l’inclusion et à la visite finale, de 4,7 et 3,8 pour la prégabaline 7 mg/kg/jour, 5,4 et 1,4 pour la prégabaline 14 mg/kg/jour et 2,9 et 2,3 pour le placebo. La prégabaline 14 mg/kg/jour a réduit significativement la fréquence transformée logarithmiquement des crises épileptiques partielles par rapport au placebo (p = 0,0223) ; la prégabaline 7 mg/kg/jour n’a pas montré d’amélioration par rapport au placebo.

Dans une étude contrôlée versus placebo de 12 semaines, 219 sujets (âgés de 5 à 65 ans, dont 66 âgés de 5 à 16 ans) présentant des crises généralisées tonico-cloniques primaires (CTCG), ont reçu comme traitement adjuvant de la prégabaline à la posologie de 5 mg/kg/jour (300 mg/jour au maximum), ou à la posologie de 10 mg/kg/jour (600 mg/jour au maximum) ou le placebo. Le pourcentage de sujets ayant présenté une réduction d’au moins 50 % du nombre de crises CTCG était respectivement de 41,3 %, 38,9 % et 41,7 % pour la prégabaline 5 mg/kg/jour, la prégabaline 10 mg/kg/jour et le placebo.

Monothérapie (patients nouvellement diagnostiqués)

La prégabaline a été étudiée lors d’un essai clinique contrôlé d’une durée de 56 semaines à la posologie BID. La prégabaline n’a pas démontré sa non-infériorité par rapport à la lamotrigine basée sur le critère d’absence de crise pendant 6 mois. La prégabaline et la lamotrigine avaient des profils de sécurité similaires et étaient bien tolérées.

Trouble Anxieux Généralisé

La prégabaline a été étudiée au cours de 6 essais contrôlés d’une durée de 4 à 6 semaines, d’une étude de 8 semaines chez des sujets âgés, et d’une étude de prévention des rechutes à long terme comportant une phase de prévention en double aveugle d'une durée de 6 mois.

Un soulagement des symptômes du TAG, évalué par l’échelle d’anxiété de Hamilton (HAM-A) a été observé dès la première semaine.

Dans les essais cliniques contrôlés (d’une durée de 4 à 8 semaines), 52 % des patients traités par la prégabaline et 38 % des patients recevant un placebo ont présenté une amélioration d’au moins 50 % du score total HAM-A entre le début et la fin de l’étude.

Dans les essais cliniques contrôlés, une proportion plus importante de patients traités par la prégabaline que de patients sous placebo a signalé une vision trouble qui a disparu dans la majorité des cas malgré la poursuite du traitement. Des examens ophtalmologiques (y compris mesure de l’acuité visuelle, champ visuel standard et examen du fond d’œil avec dilatation) ont été réalisés chez plus de 3 600 patients dans le cadre des essais cliniques contrôlés. Chez ces patients, 6,5 % de ceux traités par la prégabaline et 4,8 % de ceux traités par le placebo ont présenté une baisse d’acuité visuelle. Des modifications du champ visuel ont été mises en évidence chez 12,4 % des patients sous prégabaline et 11,7 % des patients recevant le placebo. Des anomalies du fond d’œil ont été observées dans 1,7 % des cas au sein du groupe prégabaline et 2,1 % dans le groupe placebo.

* 1. **Propriétés pharmacocinétiques**

Les caractéristiques pharmacocinétiques à l'état d'équilibre de la prégabaline sont similaires chez les volontaires sains, chez les patients épileptiques recevant des médicaments antiépileptiques ainsi que chez les patients souffrant de douleurs chroniques.

Absorption

La prégabaline est rapidement absorbée lorsqu'elle est administrée à jeun, les pics plasmatiques apparaissant dans l’heure suivant l'administration d'une dose unique ou de doses multiples. La biodisponibilité orale de la prégabaline est estimée comme étant ≥ 90 % et est indépendante de la dose. Après administration répétée du produit, l'état d'équilibre est atteint dans un délai de 24 à 48 heures. Le taux d'absorption de la prégabaline diminue lorsque le médicament est administré avec des aliments, entraînant une diminution de la Cmax d'environ 25-30 % et un retard du tmax d'environ 2,5 heures. Toutefois, l'administration de la prégabaline au cours du repas n'entraîne pas d'effet cliniquement significatif sur son taux d'absorption.

Distribution

Les études précliniques ont montré que la prégabaline traverse la barrière hémato-encéphalique chez les souris, les rats et les singes. Il a également été démontré que la prégabaline traverse le placenta chez les rates et est présente dans le lait des rates allaitantes. Chez l'homme, le volume de distribution apparent de la prégabaline après administration orale est d'environ 0,56 l/kg. La prégabaline ne se lie pas aux protéines plasmatiques.

Biotransformation

La prégabaline est très faiblement métabolisée chez l'homme. Après administration d'une dose de prégabaline radio-marquée, environ 98 % de la radioactivité retrouvés dans l'urine étaient de la prégabaline sous forme inchangée. Le dérivé N‑méthylé de la prégabaline, le principal métabolite de la prégabaline retrouvé dans l'urine, représentait 0,9 % de la dose. Dans les études précliniques, aucune racémisation de l’énantiomère S de la prégabaline en énantiomère R n'a été mise en évidence.

Élimination

La prégabaline est éliminée de la circulation générale principalement par voie rénale sous forme inchangée.

La demi-vie d'élimination de la prégabaline est d'environ 6,3 heures. La clairance plasmatique et la clairance rénale de la prégabaline sont directement proportionnelles à la clairance de la créatinine (voir rubrique 5.2 Insuffisance rénale).

L'adaptation de la dose chez les patients ayant une fonction rénale diminuée ou traités par hémodialyse est nécessaire (voir rubrique 4.2 Tableau 1).

Linéarité/non-linéarité

La prégabaline présente une pharmacocinétique linéaire aux doses journalières recommandées. La variabilité pharmacocinétique inter-individuelle observée avec la prégabaline est faible (< 20 %). La pharmacocinétique de la prégabaline administrée à dose multiple est extrapolable à partir de celle obtenue lorsqu’elle est administrée à dose unique. Il n’est donc pas nécessaire d’effectuer des contrôles de routine des concentrations plasmatiques de prégabaline.

Sexe

Les essais cliniques montrent que les concentrations plasmatiques de prégabaline ne sont pas cliniquement différentes entre les hommes et les femmes.

Insuffisance rénale

La clairance de la prégabaline est directement proportionnelle à la clairance de la créatinine. De plus, la prégabaline est éliminée du plasma par hémodialyse (après une hémodialyse de 4 heures, les concentrations plasmatiques de la prégabaline sont réduites d’environ 50 %). Etant donné que l’élimination rénale est la voie d’élimination principale, une réduction posologique chez les insuffisants rénaux et un complément de dose après hémodialyse s’avèrent nécessaires (voir rubrique 4.2 Tableau 1).

Insuffisance hépatique

Aucune étude pharmacocinétique spécifique n’a été menée chez les insuffisants hépatiques. Etant donné que la prégabaline ne subit pas de métabolisme important et qu’elle est essentiellement excrétée sous forme inchangée dans l’urine, une insuffisance hépatique ne devrait pas modifier significativement les concentrations plasmatiques de prégabaline.

Population pédiatrique

La pharmacocinétique de la prégabaline a été évaluée chez des patients pédiatriques épileptiques (tranches d’âge : de 1 à 23 mois, de 2 à 6 ans, de 7 à 11 ans et de 12 à 16 ans) à des niveaux de dose de 2,5, 5, 10 et 15 mg/kg/jour dans une étude pharmacocinétique et de tolérance.

Après administration orale de prégabaline chez des patients pédiatriques à jeun, le temps nécessaire pour atteindre le pic plasmatique était en général similaire dans toutes les tranches d’âge. Ce pic était atteint entre 0,5 et 2 heures après administration de la dose.

Les paramètres de Cmax et d’ASC de la prégabaline augmentaient de manière linéaire par rapport à l’augmentation de la dose dans chaque tranche d’âge. L’ASC était inférieure de 30 % chez les patients pédiatriques pesant moins de 30 kg en raison d’une plus forte clairance ajustée sur le poids corporel, de 43 %, chez ces patients par comparaison aux patients dont le poids était ≥ 30 kg.

La demi-vie terminale de la prégabaline était en moyenne de 3 à 4 heures environ chez les patients pédiatriques jusqu'à l’âge de 6 ans et de 4 à 6 heures à partir de l’âge de 7 ans.

L’analyse pharmacocinétique de population a montré que la clairance de la créatinine était une covariable significative de la clairance orale de la prégabaline, que le poids corporel était une covariable significative du volume de distribution oral apparent de la prégabaline et que ces corrélations étaient similaires chez les patients pédiatriques et adultes.

La pharmacocinétique de la prégabaline n’a pas été étudiée chez les patients de moins de 3 mois (voir rubriques 4.2, 4.8 et 5.1).

Sujets âgés

La clairance de la prégabaline tend à diminuer avec l'âge. Cette diminution de la clairance orale de la prégabaline correspond à la diminution de la clairance de la créatinine liée à l'âge. Une réduction de la dose de prégabaline peut s'avérer nécessaire chez les patients qui présentent une fonction rénale diminuée en rapport avec l'âge (voir rubrique 4.2 Tableau 1).

Mères allaitantes
La pharmacocinétique a été évaluée chez 10 femmes allaitantes recevant 150 mg de prégabaline toutes les 12 heures (300 mg par jour), et cela au moins 12 semaines après l’accouchement. L’allaitement n’a eu que peu ou pas d’influence sur la pharmacocinétique de la prégabaline. À l’état d’équilibre, la prégabaline a été excrétée dans le lait maternel à des concentrations moyennes égales à environ 76 % des concentrations plasmatiques maternelles. La quantité ingérée par le nourrisson *via* le lait maternel (en supposant une consommation de lait moyenne de 150 mL/kg/j) d’une mère recevant 300 mg/j ou la dose maximale de 600 mg/j a été estimée respectivement à 0,31 ou 0,62 mg/kg/j. Ces quantités correspondent à environ 7 % de la dose maternelle quotidienne totale rapportée au poids (mg/kg).

* 1. **Données de sécurité préclinique**

Dans les études conventionnelles de pharmacologie de sécurité chez l’animal, la prégabaline a été bien tolérée à des doses cliniquement pertinentes. Dans les études de toxicité à doses répétées chez le rat et le singe, des effets sur le SNC ont été observés, parmi lesquels une hypoactivité, une hyperactivité et une ataxie. Une incidence accrue d’atrophie rétinienne communément observée chez les rats albinos âgés a été constatée après une exposition prolongée à la prégabaline ≥ 5 fois à l’exposition moyenne chez l’homme à la dose clinique maximale recommandée.

La prégabaline ne s'est pas révélée tératogène chez la souris, le rat et le lapin. Une toxicité fœtale chez le rat et le lapin est uniquement apparue lors d'expositions largement supérieures à l'exposition chez l'homme. Dans les études de toxicité pré- et postnatales, la prégabaline a induit une toxicité de la descendance chez le rat lors d’expositions > 2 fois la dose maximale recommandée chez l'homme.

Les effets indésirables observés sur la fertilité chez les rats mâles et femelles n’ont été observés qu’à des doses nettement supérieures aux doses thérapeutiques. Les effets indésirables observés sur l’appareil reproducteur mâle et sur les spermatozoïdes ont été réversibles et n’ont été observés qu’à des doses nettement supérieures aux doses thérapeutiques ou étaient associés à un processus dégénératif spontané de l’organe reproducteur mâle chez le rat. Ces effets sont donc considérés comme ayant peu ou pas de pertinence clinique.

La prégabaline n’est pas génotoxique comme le montrent les résultats d’une batterie de tests *in vitro* et *in vivo*.

Des études de carcinogénicité de deux ans ont été menées avec la prégabaline chez le rat et la souris. Aucune tumeur n'a été observée chez le rat lors d'expositions atteignant jusqu'à 24 fois l'exposition moyenne chez l'homme correspondant à la dose clinique maximale recommandée de 600 mg/jour. Chez la souris, aucune augmentation de l'incidence de tumeurs n'a été observée à des expositions similaires à l'exposition moyenne chez l'homme, mais une augmentation de l'incidence des hémangiosarcomes a été observée à des expositions supérieures. Le mécanisme non génotoxique de la formation de tumeurs induite par la prégabaline chez la souris implique des modifications plaquettaires et une prolifération associée de cellules endothéliales. Ces modifications plaquettaires n’ont pas été retrouvées chez le rat ou chez l'homme, sur la base des résultats cliniques à court ou à long terme. Il n'y a aucune preuve suggérant qu'il existe un tel risque chez l'homme.

Chez le rat jeune, les données de toxicité n’étaient pas qualitativement différentes de celles observées chez le rat adulte. Les rats jeunes sont cependant plus sensibles. Aux doses thérapeutiques, des signes cliniques évidents d’hyperactivité du SNC et de bruxisme ainsi que des modifications de la croissance (suppression transitoire de la prise de poids) ont été observés. Des effets sur le cycle œstral ont été observés à des doses correspondant à 5 fois l’exposition thérapeutique chez l’homme. Une diminution de la réponse acoustique a été observée chez les rats jeunes 1 à 2 semaines après exposition à des doses 2 fois supérieures à la dose thérapeutique humaine. Neuf semaines après exposition, cet effet n’était plus observé.

1. **DONNÉES PHARMACEUTIQUES**
	1. **Liste des excipients**

Prégabaline Viatris Pharma 25 mg, 50 mg, 150 mg gélule

Gélules :

Lactose monohydraté

Amidon de maïs

Talc

Enveloppe des gélules :

Gélatine

Dioxyde de titane (E171)

Laurylsulfate de sodium

Silice colloïdale anhydre

Eau purifiée

Encre d’impression :

Gomme laque

Oxyde de fer noir (E172)

Propylène glycol

Hydroxyde de potassium

Prégabaline Viatris Pharma 75 mg, 100 mg, 200 mg, 225 mg, 300 mg gélule

Gélules :

Lactose monohydraté

Amidon de maïs

Talc

Enveloppe des gélules :

Gélatine

Dioxyde de titane (E171)

Laurylsulfate de sodium

Silice colloïdale anhydre

Eau purifiée

Oxyde de fer rouge (E172)

Encre d’impression :

Gomme laque

Oxyde de fer noir (E172)

Propylène glycol

Hydroxyde de potassium

* 1. **Incompatibilités**

Sans objet.

* 1. **Durée de conservation**

3 ans.

* 1. **Précautions particulières de conservation**

Ce médicament ne nécessite pas de précautions particulières de conservation.

* 1. **Nature et contenu de l’emballage extérieur**

Prégabaline Viatris Pharma 25 mg gélule

Plaquettes en PVC/Aluminium contenant 14, 21, 56, 84, 100 ou 112 gélules.

100 x 1 gélules en plaquettes en PVC/Aluminium prédécoupées pour délivrance à l’unité.

Flacon PEHD contenant 200 gélules.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

Prégabaline Viatris Pharma 50 mg gélule

Plaquettes en PVC/Aluminium contenant 14, 21, 56, 84 ou 100 gélules.

100 x 1 gélules en plaquettes en PVC/Aluminium prédécoupées pour délivrance à l’unité.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

Prégabaline Viatris Pharma 75 mg gélule

Plaquettes en PVC/Aluminium contenant 14, 56, 100 ou 112 gélules.

100 x 1 gélules en plaquettes en PVC/Aluminium prédécoupées pour délivrance à l’unité.

Flacon PEHD contenant 200 gélules.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

Prégabaline Viatris Pharma 100 mg gélule

Plaquettes en PVC/Aluminium contenant 21, 84 ou 100 gélules.

100 x 1 gélules en plaquettes en PVC/Aluminium prédécoupées pour délivrance à l’unité.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

Prégabaline Viatris Pharma 150 mg gélule

Plaquettes en PVC/Aluminium contenant 14, 56, 100 ou 112 gélules.

100 x 1 gélules en plaquettes en PVC/Aluminium prédécoupées pour délivrance à l’unité.

Flacon PEHD contenant 200 gélules.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

Prégabaline Viatris Pharma 200 mg gélule

Plaquettes en PVC/Aluminium contenant 21, 84 ou 100 gélules.

100 x 1 gélules en plaquettes en PVC/Aluminium prédécoupées pour délivrance à l’unité.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

Prégabaline Viatris Pharma 225 mg gélule

Plaquettes en PVC/Aluminium contenant 14, 56 ou 100 gélules.

100 x 1 gélules en plaquettes en PVC/Aluminium prédécoupées pour délivrance à l’unité.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

Prégabaline Viatris Pharma 300 mg gélule

Plaquettes en PVC/Aluminium contenant 14, 56, 100 ou 112 gélules.

100 x 1 gélules en plaquettes en PVC/Aluminium prédécoupées pour délivrance à l’unité.

Flacon PEHD contenant 200 gélules.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

* 1. **Précautions particulières d’élimination et manipulation**

Pas d’exigences particulières pour l’élimination.

1. **TITULAIRE DE L’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Viatris Healthcare Limited

Damastown Industrial Park

Mulhuddart

Dublin 15

DUBLIN

Irlande

1. **NUMÉRO(S) D’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Prégabaline Viatris Pharma 25 mg gélule

EU/1/14/916/001-007

EU/1/14/916/044

Prégabaline Viatris Pharma 50 mg gélule

EU/1/14/916/008-013

Prégabaline Viatris Pharma 75 mg gélule

EU/1/14/916/014-019

Prégabaline Viatris Pharma 100 mg gélule

EU/1/14/916/020-023

Prégabaline Viatris Pharma 150 mg gélule

EU/1/14/916/024-029

Prégabaline Viatris Pharma 200 mg gélule

EU/1/14/916/030-033

Prégabaline Viatris Pharma 225 mg gélule

EU/1/14/916/034-037

Prégabaline Viatris Pharma 300 mg gélule

EU/1/14/916/038-043

1. **DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION/DE RENOUVELLEMENT DE L’AUTORISATION**

Date de première autorisation : 10 avril 2014

Date du dernier renouvellement : 12 décembre 2018

1. **DATE DE MISE À JOUR DU TEXTE**

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site internet de l’Agence européenne des médicaments [http://www.ema.europa.eu/](http://www.ema.europa.eu).

**ANNEXE II**

1. **FABRICANT(S) RESPONSABLE(S) DE LA LIBÉRATION DES LOTS**
2. **CONDITIONS OU RESTRICTIONS DE DÉLIVRANCE ET D’UTILISATION**
3. **AUTRES CONDITIONS ET OBLIGATIONS DE L’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**
4. **CONDITIONS OU RESTRICTIONS EN VUE D’UNE UTILISATION SÛRE ET EFFICACE DU MÉDICAMENT**
5. **FABRICANT(S) RESPONSABLE(S) DE LA LIBÉRATION DES LOTS**

Nom et adresse du (des) fabricant(s) responsable(s) de la libération des lots

Pfizer Manufacturing Deutschland GmbH

Mooswaldallee 1

79108 Freiburg Im Breisgau

Allemagne

ou

Mylan Hungary Kft.

Mylan utca 1

Komárom, 2900

Hongrie

ou

MEDIS INTERNATIONAL a.s., výrobní závod Bolatice

Průmyslová 961/16

747 23 Bolatice

République Tchèque

Le nom et l’adresse du fabricant responsable de la libération du lot concerné doivent figurer sur la notice du médicament.

1. **CONDITIONS OU RESTRICTIONS DE DÉLIVRANCE ET D’UTILISATION**

Médicament soumis à prescription médicale.

1. **AUTRES CONDITIONS ET OBLIGATIONS DE L’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**
* **Rapports périodiques actualisés de sécurité (PSURs)**

Les exigences relatives à la soumission des PSURs pour ce médicament sont définies dans la liste des dates de référence pour l’Union (liste EURD) prévue à l’article 107 quater, paragraphe 7, de la directive 2001/83/CE et ses actualisations publiées sur le portail web européen des médicaments.

1. **CONDITIONS OU RESTRICTIONS EN VUE D’UNE UTILISATION SÛRE ET EFFICACE DU MÉDICAMENT**
* **Plan de gestion des risques (PGR)**

Le titulaire de l’autorisation de mise sur le marché réalise les activités de pharmacovigilance et interventions requises décrites dans le PGR adopté et présenté dans le Module 1.8.2 de l’autorisation de mise sur le marché, ainsi que toutes actualisations ultérieures adoptées du PGR.

De plus, un PGR actualisé doit être soumis:

* à la demande de l’Agence européenne des médicaments;
* dès lors que le système de gestion des risques est modifié, notamment en cas de réception de nouvelles informations pouvant entraîner un changement significatif du profil bénéfice/risque, ou lorsqu’une étape importante (pharmacovigilance ou réduction du risque) est franchie.

**ANNEXE III**

**ÉTIQUETAGE ET NOTICE**

A. **ÉTIQUETAGE**

**MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L’EMBALLAGE EXTÉRIEUR**

**Boîte contenant des plaquettes (14, 21, 56, 84, 100 et 112) et boîte contenant des plaquettes pour délivrance à l'unité (100 gélules) des gélules à 25 mg**

* 1. **DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT**

Prégabaline Viatris Pharma 25 mg gélule

prégabaline

* 1. **COMPOSITION EN SUBSTANCE(S) ACTIVE(S)**

Chaque gélule contient 25 mg de prégabaline.

* 1. **LISTE DES EXCIPIENTS**

Ce produit contient du lactose monohydraté. Voir la notice pour plus d’information.

* 1. **FORME PHARMACEUTIQUE ET CONTENU**

14 gélules

21 gélules

56 gélules

84 gélules

100 gélules

100×1 gélules

112 gélules

* 1. **MODE ET VOIE(S) D’ADMINISTRATION**

Voie orale.

Lire la notice avant utilisation.

* 1. **MISE EN GARDE SPÉCIALE INDIQUANT QUE LE MÉDICAMENT DOIT ÊTRE CONSERVÉ HORS DE VUE ET DE PORTÉE DES ENFANTS**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

* 1. **AUTRE(S) MISE(S) EN GARDE SPÉCIALE(S), SI NÉCESSAIRE**

Emballage scellé.

Ne pas utiliser si la boîte a été ouverte.

* 1. **DATE DE PÉREMPTION**

EXP

* 1. **PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION**
	2. **PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D’ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS PROVENANT DE CES MÉDICAMENTS S’IL Y A LIEU**
	3. **NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Viatris Healthcare Limited

Damastown Industrial Park

Mulhuddart

Dublin 15

DUBLIN

Irlande

* 1. **NUMÉRO(S) D’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

EU/1/14/916/001-005

EU/1/14/916/006

EU/1/14/916/007

* 1. **NUMÉRO DU LOT**

Lot

* 1. **CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DÉLIVRANCE**
	2. **INDICATIONS D’UTILISATION**
	3. **INFORMATIONS EN BRAILLE**

Prégabaline Viatris Pharma 25 mg

* 1. **IDENTIFIANT UNIQUE - CODE-BARRES 2D**

code-barres 2D portant l'identifiant unique inclus.

* 1. **IDENTIFIANT UNIQUE - DONNÉES LISIBLES PAR LES HUMAINS**

PC

SN

NN

**MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L’EMBALLAGE EXTÉRIEUR**

**Conditionnement primaire du flacon pour les gélules à 25 mg – emballage de 200**

1. **DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT**

Prégabaline Viatris Pharma 25 mg gélule

prégabaline

1. **COMPOSITION EN SUBSTANCE(S) ACTIVE(S)**

Chaque gélule contient 25 mg de prégabaline.

1. **LISTE DES EXCIPIENTS**

Contient du lactose monohydraté. Lire la notice avant utilisation.

1. **FORME PHARMACEUTIQUE ET CONTENU**

200 gélules

1. **MODE ET VOIE(S) D’ADMINISTRATION**

Voie orale.

1. **MISE EN GARDE SPÉCIALE INDIQUANT QUE LE MÉDICAMENT DOIT ÊTRE CONSERVÉ HORS DE VUE ET DE PORTÉE DES ENFANTS**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

1. **AUTRE(S) MISE(S) EN GARDE SPÉCIALE(S), SI NÉCESSAIRE**
2. **DATE DE PÉREMPTION**

EXP

1. **PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION**
2. **PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D’ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS PROVENANT DE CES MÉDICAMENTS S’IL Y A LIEU**
3. **NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Viatris Healthcare Limited

Damastown Industrial Park

Mulhuddart

Dublin 15

DUBLIN

Irlande

1. **NUMÉRO(S) D’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

EU/1/14/916/044

1. **NUMÉRO DU LOT**

Lot

1. **CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DÉLIVRANCE**
2. **INDICATIONS D’UTILISATION**
3. **INFORMATIONS EN BRAILLE**

Prégabaline Viatris Pharma 25 mg

1. **IDENTIFIANT UNIQUE - CODE-BARRES 2D**

code-barres 2D portant l'identifiant unique inclus.

1. **IDENTIFIANT UNIQUE - DONNÉES LISIBLES PAR LES HUMAINS**

PC

SN

NN

**MENTIONS MINIMALES DEVANT FIGURER SUR LES PLAQUETTES OU LES FILMS THERMOSOUDÉS**

**Boîte contenant des plaquettes (14, 21, 56, 84, 100 et 112 gélules) et boîte contenant des plaquettes pour délivrance à l'unité (100 gélules) des gélules à 25 mg**

* 1. **DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT**

Prégabaline Viatris Pharma 25 mg gélule

prégabaline

* 1. **NOM DU TITULAIRE DE L’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Viatris Healthcare Limited

* 1. **DATE DE PÉREMPTION**

EXP

* 1. **NUMÉRO DU LOT**

Lot

* 1. **AUTRE**

**MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L’EMBALLAGE EXTÉRIEUR**

**Boîte contenant des plaquettes (14, 21, 56, 84 et 100 gélules) et boîte contenant des plaquettes pour délivrance à l'unité (100 gélules) des gélules à 50 mg**

1. **DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT**

Prégabaline Viatris Pharma 50 mg gélule

prégabaline

1. **COMPOSITION EN SUBSTANCE(S) ACTIVE(S)**

Chaque gélule contient 50 mg de prégabaline.

1. **LISTE DES EXCIPIENTS**

Ce produit contient du lactose monohydraté. Voir la notice pour plus d’information.

1. **FORME PHARMACEUTIQUE ET CONTENU**

14 gélules

21 gélules

56 gélules

84 gélules

100 gélules

100×1 gélules

1. **MODE ET VOIE(S) D’ADMINISTRATION**

Voie orale.

Lire la notice avant utilisation.

1. **MISE EN GARDE SPÉCIALE INDIQUANT QUE LE MÉDICAMENT DOIT ÊTRE CONSERVÉ HORS DE VUE ET DE PORTÉE DES ENFANTS**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

1. **AUTRE(S) MISE(S) EN GARDE SPÉCIALE(S), SI NÉCESSAIRE**

Emballage scellé.

Ne pas utiliser si la boîte a été ouverte.

1. **DATE DE PÉREMPTION**

EXP

1. **PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION**
2. **PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D’ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS PROVENANT DE CES MÉDICAMENTS S’IL Y A LIEU**
3. **NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Viatris Healthcare Limited

Damastown Industrial Park

Mulhuddart

Dublin 15

DUBLIN

Irlande

1. **NUMÉRO(S) D’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

EU/1/14/916/008-013

1. **NUMÉRO DU LOT**

Lot

1. **CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DÉLIVRANCE**
2. **INDICATIONS D’UTILISATION**
3. **INFORMATIONS EN BRAILLE**

Prégabaline Viatris Pharma 50 mg

1. **IDENTIFIANT UNIQUE - CODE-BARRES 2D**

code-barres 2D portant l'identifiant unique inclus.

1. **IDENTIFIANT UNIQUE - DONNÉES LISIBLES PAR LES HUMAINS**

PC

SN

NN

**MENTIONS MINIMALES DEVANT FIGURER SUR LES PLAQUETTES OU LES FILMS THERMOSOUDÉS**

**Boîte contenant des plaquettes (14, 21, 56, 84 et 100 gélules) et boîte contenant des plaquettes pour délivrance à l'unité (100 gélules) des gélules à 50 mg**

1. **DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT**

Prégabaline Viatris Pharma 50 mg gélule

prégabaline

1. **NOM DU TITULAIRE DE L’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Viatris Healthcare Limited

1. **DATE DE PÉREMPTION**

EXP

1. **NUMÉRO DU LOT**

Lot

1. **AUTRE**

**MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L’EMBALLAGE EXTÉRIEUR**

**Conditionnement primaire du flacon pour les gélules à 75 mg – emballage de 200**

1. **DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT**

Prégabaline Viatris Pharma 75 mg gélule

prégabaline

1. **COMPOSITION EN SUBSTANCE(S) ACTIVE(S)**

Chaque gélule contient 75 mg de prégabaline.

1. **LISTE DES EXCIPIENTS**

Contient du lactose monohydraté. Lire la notice avant utilisation.

1. **FORME PHARMACEUTIQUE ET CONTENU**

200 gélules

1. **MODE ET VOIE(S) D’ADMINISTRATION**

Voie orale.

1. **MISE EN GARDE SPÉCIALE INDIQUANT QUE LE MÉDICAMENT DOIT ÊTRE CONSERVÉ HORS DE VUE ET DE PORTÉE DES ENFANTS**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

1. **AUTRE(S) MISE(S) EN GARDE SPÉCIALE(S), SI NÉCESSAIRE**
2. **DATE DE PÉREMPTION**

EXP

1. **PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION**
2. **PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D’ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS PROVENANT DE CES MÉDICAMENTS S’IL Y A LIEU**
3. **NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Viatris Healthcare Limited

Damastown Industrial Park

Mulhuddart

Dublin 15

DUBLIN

Irlande

1. **NUMÉRO(S) D’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

EU/1/14/916/018

1. **NUMÉRO DU LOT**

Lot

1. **CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DÉLIVRANCE**
2. **INDICATIONS D’UTILISATION**
3. **INFORMATIONS EN BRAILLE**

Prégabaline Viatris Pharma 75 mg

1. **IDENTIFIANT UNIQUE - CODE-BARRES 2D**

code-barres 2D portant l'identifiant unique inclus.

1. **IDENTIFIANT UNIQUE - DONNÉES LISIBLES PAR LES HUMAINS**

PC

SN

NN

**MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L’EMBALLAGE EXTÉRIEUR**

**Boîte contenant des plaquettes (14, 56, 100 et 112) et boîte contenant des plaquettes pour délivrance à l'unité (100 gélules) des gélules à 75 mg**

1. **DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT**

Prégabaline Viatris Pharma 75 mg gélule

prégabaline

1. **COMPOSITION EN SUBSTANCE(S) ACTIVE(S)**

Chaque gélule contient 75 mg de prégabaline.

1. **LISTE DES EXCIPIENTS**

Ce produit contient du lactose monohydraté. Voir la notice pour plus d’information.

1. **FORME PHARMACEUTIQUE ET CONTENU**

14 gélules

56 gélules

100 gélules

100×1 gélules

112 gélules

1. **MODE ET VOIE(S) D’ADMINISTRATION**

Voie orale.

Lire la notice avant utilisation.

1. **MISE EN GARDE SPÉCIALE INDIQUANT QUE LE MÉDICAMENT DOIT ÊTRE CONSERVÉ HORS DE VUE ET DE PORTÉE DES ENFANTS**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

1. **AUTRE(S) MISE(S) EN GARDE SPÉCIALE(S), SI NÉCESSAIRE**

Emballage scellé.

Ne pas utiliser si la boîte a été ouverte.

1. **DATE DE PÉREMPTION**

EXP

1. **PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION**
2. **PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D’ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS PROVENANT DE CES MÉDICAMENTS S’IL Y A LIEU**
3. **NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Viatris Healthcare Limited

Damastown Industrial Park

Mulhuddart

Dublin 15

DUBLIN

Irlande

1. **NUMÉRO(S) D’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

EU/1/14/916/014-016

EU/1/14/916/017

EU/1/14/916/019

1. **NUMÉRO DU LOT**

Lot

1. **CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DÉLIVRANCE**
2. **INDICATIONS D’UTILISATION**
3. **INFORMATIONS EN BRAILLE**

Prégabaline Viatris Pharma 75 mg

1. **IDENTIFIANT UNIQUE - CODE-BARRES 2D**

code-barres 2D portant l'identifiant unique inclus.

1. **IDENTIFIANT UNIQUE - DONNÉES LISIBLES PAR LES HUMAINS**

PC

SN

NN

**MENTIONS MINIMALES DEVANT FIGURER SUR LES PLAQUETTES OU LES FILMS THERMOSOUDÉS**

**Boîte contenant des plaquettes (14, 56, 100 ou 112 gélules) et boîte contenant des plaquettes pour délivrance à l'unité (100 gélules) des gélules à 75 mg**

1. **DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT**

Prégabaline Viatris Pharma 75 mg gélule

prégabaline

1. **NOM DU TITULAIRE DE L’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Viatris Healthcare Limited

1. **DATE DE PÉREMPTION**

EXP

1. **NUMÉRO DU LOT**

Lot

1. **AUTRE**

**MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L’EMBALLAGE EXTÉRIEUR**

**Boîte contenant des plaquettes (21, 84 et 100 gélules) et boîte contenant des plaquettes pour délivrance à l'unité (100 gélules) des gélules à 100 mg**

1. **DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT**

Prégabaline Viatris Pharma 100 mg gélule

prégabaline

1. **COMPOSITION EN SUBSTANCE(S) ACTIVE(S)**

Chaque gélule contient 100 mg de prégabaline.

1. **LISTE DES EXCIPIENTS**

Ce produit contient du lactose monohydraté. Voir la notice pour plus d’information.

1. **FORME PHARMACEUTIQUE ET CONTENU**

21 gélules

84 gélules

100 gélules

100×1 gélules

1. **MODE ET VOIE(S) D’ADMINISTRATION**

Voie orale.

Lire la notice avant utilisation.

1. **MISE EN GARDE SPÉCIALE INDIQUANT QUE LE MÉDICAMENT DOIT ÊTRE CONSERVÉ HORS DE VUE ET DE PORTÉE DES ENFANTS**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

1. **AUTRE(S) MISE(S) EN GARDE SPÉCIALE(S), SI NÉCESSAIRE**

Emballage scellé.

Ne pas utiliser si la boîte a été ouverte.

1. **DATE DE PÉREMPTION**

EXP

1. **PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION**
2. **PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D’ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS PROVENANT DE CES MÉDICAMENTS S’IL Y A LIEU**
3. **NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Viatris Healthcare Limited

Damastown Industrial Park

Mulhuddart

Dublin 15

DUBLIN

Irlande

1. **NUMÉRO(S) D’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

EU/1/14/916/020-023

1. **NUMÉRO DU LOT**

Lot

1. **CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DÉLIVRANCE**
2. **INDICATIONS D’UTILISATION**
3. **INFORMATIONS EN BRAILLE**

Prégabaline Viatris Pharma 100 mg

1. **IDENTIFIANT UNIQUE - CODE-BARRES 2D**

code-barres 2D portant l'identifiant unique inclus.

1. **IDENTIFIANT UNIQUE - DONNÉES LISIBLES PAR LES HUMAINS**

PC

SN

NN

**MENTIONS MINIMALES DEVANT FIGURER SUR LES PLAQUETTES OU LES FILMS THERMOSOUDÉS**

**Boîte contenant des plaquettes (21, 84 ou 100 gélules) et boîte contenant des plaquettes pour délivrance à l'unité (100 gélules) des gélules à 100 mg**

1. **DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT**

Prégabaline Viatris Pharma 100 mg gélule

prégabaline

1. **NOM DU TITULAIRE DE L’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Viatris Healthcare Limited

1. **DATE DE PÉREMPTION**

EXP

1. **NUMÉRO DU LOT**

Lot

1. **AUTRE**

**MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L’EMBALLAGE EXTÉRIEUR**

**Conditionnement primaire du flacon pour les gélules à 150 mg – emballage de 200**

1. **DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT**

Prégabaline Viatris Pharma 150 mg gélule

prégabaline

1. **COMPOSITION EN SUBSTANCE(S) ACTIVE(S)**

Chaque gélule contient 150 mg de prégabaline.

1. **LISTE DES EXCIPIENTS**

Ce produit contient du lactose monohydraté. Voir la notice pour plus d’information.

1. **FORME PHARMACEUTIQUE ET CONTENU**

200 gélules

1. **MODE ET VOIE(S) D’ADMINISTRATION**

Voie orale.

Lire la notice avant utilisation.

1. **MISE EN GARDE SPÉCIALE INDIQUANT QUE LE MÉDICAMENT DOIT ÊTRE CONSERVÉ HORS DE VUE ET DE PORTÉE DES ENFANTS**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

1. **AUTRE(S) MISE(S) EN GARDE SPÉCIALE(S), SI NÉCESSAIRE**
2. **DATE DE PÉREMPTION**

EXP

1. **PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION**
2. **PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D’ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS PROVENANT DE CES MÉDICAMENTS S’IL Y A LIEU**
3. **NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Viatris Healthcare Limited

Damastown Industrial Park

Mulhuddart

Dublin 15

DUBLIN

Irlande

1. **NUMÉRO(S) D’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

EU/1/14/916/028

1. **NUMÉRO DU LOT**

Lot

1. **CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DÉLIVRANCE**
2. **INDICATIONS D’UTILISATION**
3. **INFORMATIONS EN BRAILLE**

Prégabaline Viatris Pharma 150 mg

1. **IDENTIFIANT UNIQUE - CODE-BARRES 2D**

code-barres 2D portant l'identifiant unique inclus.

1. **IDENTIFIANT UNIQUE - DONNÉES LISIBLES PAR LES HUMAINS**

PC

SN

NN

**MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L’EMBALLAGE EXTÉRIEUR**

**Boîte contenant des plaquettes (14, 56, 100 et 112) et boîte contenant des plaquettes pour délivrance à l'unité (100 gélules) des gélules à 150 mg**

1. **DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT**

Prégabaline Viatris Pharma 150 mg gélule

prégabaline

1. **COMPOSITION EN SUBSTANCE(S) ACTIVE(S)**

Chaque gélule contient 150 mg de prégabaline.

1. **LISTE DES EXCIPIENTS**

Ce produit contient du lactose monohydraté. Voir la notice pour plus d’information.

1. **FORME PHARMACEUTIQUE ET CONTENU**

14 gélules

56 gélules

100 gélules

100×1 gélules

112 gélules

1. **MODE ET VOIE(S) D’ADMINISTRATION**

Voie orale.

Lire la notice avant utilisation.

1. **MISE EN GARDE SPÉCIALE INDIQUANT QUE LE MÉDICAMENT DOIT ÊTRE CONSERVÉ HORS DE VUE ET DE PORTÉE DES ENFANTS**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

1. **AUTRE(S) MISE(S) EN GARDE SPÉCIALE(S), SI NÉCESSAIRE**

Emballage scellé.

Ne pas utiliser si la boîte a été ouverte.

1. **DATE DE PÉREMPTION**

EXP

1. **PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION**
2. **PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D’ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS PROVENANT DE CES MÉDICAMENTS S’IL Y A LIEU**
3. **NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Viatris Healthcare Limited

Damastown Industrial Park

Mulhuddart

Dublin 15

DUBLIN

Irlande

1. **NUMÉRO(S) D’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

EU/1/14/916/024-026

EU/1/14/916/027

EU/1/14/916/029

1. **NUMÉRO DU LOT**

Lot

1. **CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DÉLIVRANCE**
2. **INDICATIONS D’UTILISATION**
3. **INFORMATIONS EN BRAILLE**

Prégabaline Viatris Pharma 150 mg

1. **IDENTIFIANT UNIQUE - CODE-BARRES 2D**

code-barres 2D portant l'identifiant unique inclus.

1. **IDENTIFIANT UNIQUE - DONNÉES LISIBLES PAR LES HUMAINS**

PC

SN

NN

**MENTIONS MINIMALES DEVANT FIGURER SUR LES PLAQUETTES OU LES FILMS THERMOSOUDÉS**

**Boîte contenant des plaquettes (14, 56, 100 ou 112 gélules) et boîte contenant des plaquettes pour délivrance à l'unité (100 gélules) des gélules à 150 mg**

1. **DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT**

Prégabaline Viatris Pharma 150 mg gélule

prégabaline

1. **NOM DU TITULAIRE DE L’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Viatris Healthcare Limited

1. **DATE DE PÉREMPTION**

EXP

1. **NUMÉRO DU LOT**

Lot

1. **AUTRE**

**MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L’EMBALLAGE EXTÉRIEUR**

**Boîte contenant des plaquettes (21, 84 ou 100 gélules) et boîte contenant des plaquettes pour délivrance à l'unité (100 gélules) des gélules à 200 mg**

1. **DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT**

Prégabaline Viatris Pharma 200 mg gélule

prégabaline

1. **COMPOSITION EN SUBSTANCE(S) ACTIVE(S)**

Chaque gélule contient 200 mg de prégabaline.

1. **LISTE DES EXCIPIENTS**

Ce produit contient du lactose monohydraté. Voir la notice pour plus d’information.

1. **FORME PHARMACEUTIQUE ET CONTENU**

21 gélules

84 gélules

100 gélules

100×1 gélules

1. **MODE ET VOIE(S) D’ADMINISTRATION**

Voie orale.

Lire la notice avant utilisation.

1. **MISE EN GARDE SPÉCIALE INDIQUANT QUE LE MÉDICAMENT DOIT ÊTRE CONSERVÉ HORS DE VUE ET DE PORTÉE DES ENFANTS**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

1. **AUTRE(S) MISE(S) EN GARDE SPÉCIALE(S), SI NÉCESSAIRE**

Emballage scellé.

Ne pas utiliser si la boîte a été ouverte.

1. **DATE DE PÉREMPTION**

EXP

1. **PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION**
2. **PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D’ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS PROVENANT DE CES MÉDICAMENTS S’IL Y A LIEU**
3. **NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Viatris Healthcare Limited

Damastown Industrial Park

Mulhuddart

Dublin 15

DUBLIN

Irlande

1. **NUMÉRO(S) D’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

EU/1/14/916/030-033

1. **NUMÉRO DU LOT**

Lot

1. **CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DÉLIVRANCE**
2. **INDICATIONS D’UTILISATION**
3. **INFORMATIONS EN BRAILLE**

Prégabaline Viatris Pharma 200 mg

1. **IDENTIFIANT UNIQUE - CODE-BARRES 2D**

code-barres 2D portant l'identifiant unique inclus.

1. **IDENTIFIANT UNIQUE - DONNÉES LISIBLES PAR LES HUMAINS**

PC

SN

NN

**MENTIONS MINIMALES DEVANT FIGURER SUR LES PLAQUETTES OU LES FILMS THERMOSOUDÉS**

**Boîte contenant des plaquettes (21, 84 ou 100 gélules) et boîte contenant des plaquettes pour délivrance à l'unité (100 gélules) des gélules à 200 mg**

1. **DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT**

Prégabaline Viatris Pharma 200 mg gélule

prégabaline

1. **NOM DU TITULAIRE DE L’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Viatris Healthcare Limited

1. **DATE DE PÉREMPTION**

EXP

1. **NUMÉRO DU LOT**

Lot

1. **AUTRE**

**MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L’EMBALLAGE EXTÉRIEUR**

**Boîte contenant des plaquettes (14, 56 ou 100 gélules) et boîte contenant des plaquettes pour délivrance à l'unité (100 gélules) des gélules à 225 mg**

1. **DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT**

Prégabaline Viatris Pharma 225 mg gélule

prégabaline

1. **COMPOSITION EN SUBSTANCE(S) ACTIVE(S)**

Chaque gélule contient 225 mg de prégabaline.

1. **LISTE DES EXCIPIENTS**

Ce produit contient du lactose monohydraté. Voir la notice pour plus d’information.

1. **FORME PHARMACEUTIQUE ET CONTENU**

14 gélules

56 gélules

100 gélules

100×1 gélules

1. **MODE ET VOIE(S) D’ADMINISTRATION**

Voie orale.

Lire la notice avant utilisation.

1. **MISE EN GARDE SPÉCIALE INDIQUANT QUE LE MÉDICAMENT DOIT ÊTRE CONSERVÉ HORS DE VUE ET DE PORTÉE DES ENFANTS**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

1. **AUTRE(S) MISE(S) EN GARDE SPÉCIALE(S), SI NÉCESSAIRE**

Emballage scellé.

Ne pas utiliser si la boîte a été ouverte.

1. **DATE DE PÉREMPTION**

EXP

1. **PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION**
2. **PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D’ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS PROVENANT DE CES MÉDICAMENTS S’IL Y A LIEU**
3. **NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Viatris Healthcare Limited

Damastown Industrial Park

Mulhuddart

Dublin 15

DUBLIN

Irlande

1. **NUMÉRO(S) D’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

EU/1/14/916/034-037

1. **NUMÉRO DU LOT**

Lot

1. **CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DÉLIVRANCE**
2. **INDICATIONS D’UTILISATION**
3. **INFORMATIONS EN BRAILLE**

Prégabaline Viatris Pharma 225 mg

1. **IDENTIFIANT UNIQUE - CODE-BARRES 2D**

code-barres 2D portant l'identifiant unique inclus.

1. **IDENTIFIANT UNIQUE - DONNÉES LISIBLES PAR LES HUMAINS**

PC

SN

NN

**MENTIONS MINIMALES DEVANT FIGURER SUR LES PLAQUETTES OU LES FILMS THERMOSOUDÉS**

**Boîte contenant des plaquettes (14, 56 ou 100 gélules) et boîte contenant des plaquettes pour délivrance à l'unité (100 gélules) des gélules à 225 mg**

1. **DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT**

Prégabaline Viatris Pharma 225 mg gélule

prégabaline

1. **NOM DU TITULAIRE DE L’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Viatris Healthcare Limited

1. **DATE DE PÉREMPTION**

EXP

1. **NUMÉRO DU LOT**

Lot

1. **AUTRE**

**MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L’EMBALLAGE EXTÉRIEUR**

**Conditionnement primaire du flacon pour les gélules à 300 mg – emballage de 200**

1. **DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT**

Prégabaline Viatris Pharma 300 mg gélule

prégabaline

1. **COMPOSITION EN SUBSTANCE(S) ACTIVE(S)**

Chaque gélule contient 300 mg de prégabaline.

1. **LISTE DES EXCIPIENTS**

Ce produit contient du lactose monohydraté. Voir la notice pour plus d’information.

1. **FORME PHARMACEUTIQUE ET CONTENU**

200 gélules

1. **MODE ET VOIE(S) D’ADMINISTRATION**

Voie orale.

Lire la notice avant utilisation.

1. **MISE EN GARDE SPÉCIALE INDIQUANT QUE LE MÉDICAMENT DOIT ÊTRE CONSERVÉ HORS DE VUE ET DE PORTÉE DES ENFANTS**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

1. **AUTRE(S) MISE(S) EN GARDE SPÉCIALE(S), SI NÉCESSAIRE**
2. **DATE DE PÉREMPTION**

EXP

1. **PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION**
2. **PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D’ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS PROVENANT DE CES MÉDICAMENTS S’IL Y A LIEU**
3. **NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Viatris Healthcare Limited

Damastown Industrial Park

Mulhuddart

Dublin 15

DUBLIN

Irlande

1. **NUMÉRO(S) D’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

EU/1/14/916/042

1. **NUMÉRO DU LOT**

Lot

1. **CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DÉLIVRANCE**
2. **INDICATIONS D’UTILISATION**
3. **INFORMATIONS EN BRAILLE**

Prégabaline Viatris Pharma 300 mg

1. **IDENTIFIANT UNIQUE - CODE-BARRES 2D**

code-barres 2D portant l'identifiant unique inclus.

1. **IDENTIFIANT UNIQUE - DONNÉES LISIBLES PAR LES HUMAINS**

PC

SN

NN

**MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L’EMBALLAGE EXTÉRIEUR**

**Boîte contenant des plaquettes (14, 56, 100 et 112) et boîte contenant des plaquettes pour délivrance à l'unité (100 gélules) des gélules à 300 mg**

1. **DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT**

Prégabaline Viatris Pharma 300 mg gélule

prégabaline

1. **COMPOSITION EN SUBSTANCE(S) ACTIVE(S)**

Chaque gélule contient 300 mg de prégabaline.

1. **LISTE DES EXCIPIENTS**

Ce produit contient du lactose monohydraté. Voir la notice pour plus d’information.

1. **FORME PHARMACEUTIQUE ET CONTENU**

14 gélules

56 gélules

100 gélules

100×1 gélules

112 gélules

1. **MODE ET VOIE(S) D’ADMINISTRATION**

Voie orale.

Lire la notice avant utilisation.

1. **MISE EN GARDE SPÉCIALE INDIQUANT QUE LE MÉDICAMENT DOIT ÊTRE CONSERVÉ HORS DE VUE ET DE PORTÉE DES ENFANTS**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

1. **AUTRE(S) MISE(S) EN GARDE SPÉCIALE(S), SI NÉCESSAIRE**

Emballage scellé.

Ne pas utiliser si la boîte a été ouverte.

1. **DATE DE PÉREMPTION**

EXP

1. **PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION**
2. **PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D’ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS PROVENANT DE CES MÉDICAMENTS S’IL Y A LIEU**
3. **NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Viatris Healthcare Limited

Damastown Industrial Park

Mulhuddart

Dublin 15

DUBLIN

Irlande

1. **NUMÉRO(S) D’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

EU/1/14/916/038-040

EU/1/14/916/041

EU/1/14/916/043

1. **NUMÉRO DU LOT**

Lot

1. **CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DÉLIVRANCE**
2. **INDICATIONS D’UTILISATION**
3. **INFORMATIONS EN BRAILLE**

Prégabaline Viatris Pharma 300 mg

1. **IDENTIFIANT UNIQUE - CODE-BARRES 2D**

code-barres 2D portant l'identifiant unique inclus.

1. **IDENTIFIANT UNIQUE - DONNÉES LISIBLES PAR LES HUMAINS**

PC

SN

NN

**MENTIONS MINIMALES DEVANT FIGURER SUR LES PLAQUETTES OU LES FILMS THERMOSOUDÉS**

**Boîte contenant des plaquettes (14, 56, 100 ou 112 gélules) et boîte contenant des plaquettes pour délivrance à l'unité (100 gélules) des gélules à 300 mg**

1. **DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT**

Prégabaline Viatris Pharma 300 mg gélule

prégabaline

1. **NOM DU TITULAIRE DE L’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Viatris Healthcare Limited

1. **DATE DE PÉREMPTION**

EXP

1. **NUMÉRO DU LOT**

Lot

1. **AUTRE**

B. **NOTICE**

**Notice : Information de l’utilisateur**

**Prégabaline Viatris Pharma 25 mg gélule**

**Prégabaline Viatris Pharma 50 mg gélule**

**Prégabaline Viatris Pharma 75 mg gélule**

**Prégabaline Viatris Pharma 100 mg gélule**

**Prégabaline Viatris Pharma 150 mg gélule**

**Prégabaline Viatris Pharma 200 mg gélule**

**Prégabaline Viatris Pharma 225 mg gélule**

**Prégabaline Viatris Pharma 300 mg gélule**

prégabaline

**Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.**

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.

1. Si vous avez d’autres questions, interrogez votre médecin ou votre pharmacien.
2. Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez pas à d’autres personnes. Il pourrait leur être nocif, même si les signes de leur maladie sont identiques aux vôtres.
3. Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s’applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.

**Que contient cette notice ?**

1. Qu’est-ce que Prégabaline Viatris Pharma et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre Prégabaline Viatris Pharma ?
3. Comment prendre Prégabaline Viatris Pharma ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver Prégabaline Viatris Pharma ?
6. Contenu de l’emballage et autres informations
7. **Qu’est-ce que Prégabaline Viatris Pharma et dans quels cas est-il utilisé ?**

Prégabaline Viatris Pharma appartient à une classe de médicaments utilisés pour traiter l'épilepsie, les douleurs neuropathiques et le Trouble Anxieux Généralisé (TAG) chez l’adulte.

**Douleurs neuropathiques périphériques et centrales :** Prégabaline Viatris Pharma est utilisé pour traiter les douleurs persistantes causées par des lésions des nerfs. Différentes pathologies comme le diabète ou le zona peuvent induire des douleurs neuropathiques périphériques. Les manifestations douloureuses peuvent être décrites comme étant des sensations de chaleur, de brûlure, de douleur lancinante, d’élancement, de coup de poignard, de douleur fulgurante, de crampe, d’endolorissement, de picotements, d’engourdissement, de pincements et de coups d’aiguille. Les douleurs neuropathiques périphériques et centrales peuvent aussi être associées à des changements de l’humeur, des troubles du sommeil, de la fatigue, et peuvent avoir un impact sur le fonctionnement physique et social, et sur la qualité de vie en général.

**Épilepsie :** Prégabaline Viatris Pharma est utilisé pour traiter un type particulier d’épilepsie (crises épileptiques partielles avec ou sans généralisation secondaire) chez l’adulte. Votre médecin vous prescrira Prégabaline Viatris Pharma pour aider à traiter votre épilepsie lorsque votre traitement actuel ne permet pas de contrôler complètement vos crises. Vous devez prendre Prégabaline Viatris Pharma en association à votre traitement actuel. Prégabaline Viatris Pharma ne doit pas être utilisé seul, mais doit toujours être utilisé en association à un autre traitement antiépileptique.

**Trouble Anxieux Généralisé :** Prégabaline Viatris Pharma est utilisé pour traiter le Trouble Anxieux Généralisé (TAG). Les symptômes du TAG comportent une anxiété excessive prolongée et une inquiétude difficiles à contrôler. Le TAG peut également induire une agitation ou une sensation d'excitation ou d'énervement, une sensation d'être facilement fatigué, des difficultés à se concentrer ou des trous de mémoire, une irritabilité, une tension musculaire ou des troubles du sommeil. Ceci est différent du stress et des tensions de la vie quotidienne.

1. **Quelles sont les informations à connaître avant de prendre Prégabaline Viatris Pharma ?**

**Ne prenez jamais Prégabaline Viatris Pharma**

si vous êtes allergique à la prégabaline ou à l’un des autres composants contenus dans ce médicament (mentionnés dans la rubrique 6).

**Avertissements et précautions**

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant de prendre Prégabaline Viatris Pharma

* Quelques patients prenant Prégabaline Viatris Pharma ont fait état de symptômes évocateurs d’une réaction allergique. Il s’agissait d’un gonflement du visage, des lèvres, de la langue et de la gorge ainsi que d’un rash cutané diffus. Contactez immédiatement votre médecin si vous présentez l’une de ces réactions.
* Des éruptions cutanées graves, dont le syndrome de Stevens‑Johnson et la nécrolyse épidermique toxique, ont été signalées en association avec la prégabaline. Arrêtez de prendre de la prégabaline et consultez immédiatement un médecin si vous remarquez l’un des symptômes associés à ces réactions cutanées graves décrites dans la rubrique 4.
* Prégabaline Viatris Pharma a été associé à des étourdissements et de la somnolence, pouvant augmenter la survenue de blessures accidentelles (chutes) chez les patients âgés. Vous devez par conséquent être prudent jusqu’à ce que vous soyez habitué aux éventuels effets que le médicament pourrait produire.
* Prégabaline Viatris Pharma peut faire apparaître une vision trouble ou une perte de la vue ou d’autres modifications de la vue, la plupart desquelles étant transitoires. Informez immédiatement votre médecin si vous observez une quelconque modification de votre vision.
* Une adaptation des médicaments utilisés en cas de diabète peut être nécessaire chez certains patients diabétiques qui ont pris du poids lors d’un traitement sous prégabaline.
* Certains effets indésirables peuvent être plus fréquents, notamment la somnolence, car les patients présentant une lésion de la moelle épinière peuvent recevoir d'autres médicaments, destinés à traiter par exemple la douleur ou la spasticité, qui ont des effets indésirables similaires à ceux de la prégabaline et dont la sévérité peut être augmentée lorsque ces traitements sont pris en même temps.
* Des cas d'insuffisance cardiaque ont été rapportés chez certains patients prenant Prégabaline Viatris Pharma ; ces patients étaient pour la plupart âgés et présentaient des problèmes cardiovasculaires. **Avant de prendre ce médicament, vous devez informer votre médecin si vous avez déjà eu des maladies cardiaques dans le passé.**
* Des cas d'insuffisance rénale ont été rapportés chez certains patients prenant Prégabaline Viatris Pharma. Si au cours de votre traitement par Prégabaline Viatris Pharma, vous observez une diminution de votre miction, vous devez informer votre médecin car l’arrêt de votre traitement peut améliorer ces troubles.
* Certains patients traités avec des antiépileptiques tels que Prégabaline Viatris Pharma ont eu des idées autodestructrices ou suicidaires, ou ont présenté un comportement suicidaire. Si vous présentez de telles pensées ou un tel comportement à un quelconque moment au cours de votre traitement, contactez immédiatement votre médecin.
* Des problèmes gastro-intestinaux peuvent apparaître (p.ex. constipation, transit intestinal bloqué ou paralysé) lorsque Prégabaline Viatris Pharma est utilisé avec d’autres médicaments pouvant entraîner une constipation (tels que certaines classes de médicaments contre la douleur). Informez votre médecin si vous souffrez de constipation, en particulier si vous êtes sujet à ce problème.
* Avant de prendre ce médicament, informez votre médecin si vous avez déjà abusé ou été dépendant(e) de l’alcool, de médicaments sur ordonnance ou de drogues illégales ; cela pourrait signifier que vous présentez un plus grand risque de devenir dépendant de Prégabaline Viatris Pharma.
* Des cas de convulsions ont été rapportés lors de la prise de Prégabaline Viatris Pharma ou peu après l’arrêt du traitement. En cas de convulsions, contactez votre médecin immédiatement.
* Des cas de modification de la fonction cérébrale (encéphalopathie) ont été rapportés chez certains patients prenant Prégabaline Viatris Pharma et présentant des facteurs favorisants. Prévenez votre médecin en cas d’antécédents médicaux graves y compris les maladies du foie ou des reins.
* Des cas de difficultés respiratoires ont été rapportés. Si vous souffrez d’une maladie neurologique ou respiratoire, d’insuffisance rénale, ou que vous avez plus de 65 ans, votre médecin pourra vous prescrire des doses adaptées. Contactez votre médecin si vous avez des difficultés à respirer ou si votre respiration vous semble superficielle.

Dépendance

Certaines personnes peuvent devenir dépendantes de Prégabaline Viatris Pharma (besoin de continuer à prendre le médicament). Elles peuvent présenter des effets de sevrage lorsqu’elles arrêtent de prendre Prégabaline Viatris Pharma (voir rubrique 3, « Comment prendre Prégabaline Viatris Pharma ? » et « Si vous arrêtez de prendre Prégabaline Viatris Pharma »). Si vous craignez de devenir dépendant(e) de Prégabaline Viatris Pharma, il est important que vous consultiez votre médecin.

Si vous remarquez l’un des signes suivants pendant votre traitement par Prégabaline Viatris Pharma, il peut s’agir d’un signe indiquant que vous êtes devenu dépendant(e) :

* Vous devez prendre le médicament plus longtemps que ce qui vous a été conseillé par votre médecin.
* Vous ressentez le besoin de prendre une dose plus importante que celle qui vous a été recommandée.
* Vous utilisez le médicament pour des raisons autres que celles pour lesquelles il vous a été prescrit.
* Vous avez tenté à plusieurs reprises, sans succès, d’arrêter ou de contrôler l’utilisation de ce médicament.
* Lorsque vous arrêtez de prendre le médicament, vous vous sentez mal, et vous vous sentez mieux lorsque vous le reprenez.

Si vous remarquez l’un de ces symptômes, parlez-en à votre médecin pour discuter de la meilleure solution de traitement pour vous, notamment du moment opportun pour arrêter le traitement et de la façon de le faire en toute sécurité.

**Enfants et adolescents**

La sécurité d’emploi et l’efficacité chez les enfants et les adolescents (moins de 18 ans) n’a pas été établie. La prégabaline ne doit donc pas être utilisée dans cette population.

**Autres médicaments et Prégabaline Viatris Pharma**

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.

Prégabaline Viatris Pharma peut interagir avec d’autres médicaments, c’est-à-dire qu’il peut avoir une influence sur d’autres médicaments et inversement. Pris avec certains médicaments qui ont des effets sédatifs (y compris les opioïdes), Prégabaline Viatris Pharma peut potentialiser ces effets et pourrait entraîner une insuffisance respiratoire, le coma et le décès. L’intensité des étourdissements, de la somnolence et de la diminution de la concentration peut être augmentée si Prégabaline Viatris Pharma est pris en même temps que des médicaments contenant :

de l’oxycodone – (utilisé pour traiter la douleur)

du lorazépam – (utilisé pour traiter l’anxiété)

de l’alcool.

Prégabaline Viatris Pharma peut être pris en même temps que les contraceptifs oraux.

**Prégabaline Viatris Pharma avec des aliments, boissons et de l’alcool**

Les gélules de Prégabaline Viatris Pharma peuvent être prises au moment ou en dehors des repas.

La prise simultanée de Prégabaline Viatris Pharma et d'alcool n’est pas recommandée.

**Grossesse et allaitement**

Prégabaline Viatris Pharma ne doit pas être pris pendant la grossesse ou l’allaitement, sauf avis contraire de votre médecin. L’utilisation de la prégabaline au cours des 3 premiers mois de la grossesse peut entraîner des malformations congénitales chez l’enfant à naître qui nécessitent un traitement médical. Au cours d’une étude examinant les données de femmes issues des pays nordiques ayant pris de la prégabaline au cours des 3 premiers mois de la grossesse, 6 bébés sur 100 ont présenté de telles malformations congénitales. Ce chiffre est à comparer aux 4 bébés sur 100 nés de femmes non traitées par la prégabaline au cours de l’étude. Des anomalies du visage (fentes orofaciales), des yeux, du système nerveux (notamment du cerveau), des reins et des organes génitaux ont été rapportées.

Les femmes en âge de procréer doivent utiliser une méthode contraceptive efficace. Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament.

**Conduite de véhicules et utilisation de machines**

Prégabaline Viatris Pharma peut entraîner des étourdissements, de la somnolence et une diminution de la concentration. Vous ne devez ni conduire, ni utiliser des machines complexes, ni vous engager dans des activités potentiellement dangereuses jusqu’à ce qu’il soit déterminé si ce médicament affecte votre aptitude à exercer de telles activités.

**Prégabaline Viatris Pharma contient du lactose monohydraté**

Si vous avez été informé par votre médecin que vous présentez une maladie héréditaire responsable d’une intolérance à certains sucres, contactez votre médecin avant de prendre ce médicament.

**Prégabaline Viatris Pharma contient du sodium**

Ce médicament contient moins de 1 mmol (23 mg) de sodium par gélule, c’est-à-dire qu’il est essentiellement « sans sodium ».

1. **Comment prendre Prégabaline Viatris Pharma ?**

Veillez à toujours prendre ce médicament en suivant exactement les indications de votre médecin. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute. Ne prenez pas une dose plus importante que celle qui vous a été prescrite.

Votre médecin déterminera la posologie qui convient dans votre cas.

Prégabaline Viatris Pharma est destiné à la voie orale uniquement.

**Douleurs neuropathiques périphériques et centrales, épilepsie ou Trouble Anxieux Généralisé :**

* Prenez le nombre de gélules prescrit par votre médecin.
* La dose habituelle, qui a été adaptée à vous et à votre état, est comprise entre 150 mg et 600 mg par jour.
* Votre médecin vous dira si vous devez prendre Prégabaline Viatris Pharma deux fois ou trois fois par jour. En cas de deux prises par jour, prenez Prégabaline Viatris Pharma une fois le matin et une fois le soir, environ aux mêmes heures chaque jour. En cas de trois prises par jour, prenez Prégabaline Viatris Pharma une fois le matin, une fois le midi et une fois le soir, environ aux mêmes heures chaque jour.

Si vous avez l’impression que l’effet de Prégabaline Viatris Pharma est trop fort ou trop faible, consultez votre médecin ou votre pharmacien.

Si vous êtes un patient âgé (de plus de 65 ans), vous devez prendre Prégabaline Viatris Pharma normalement sauf en cas de maladie des reins.

Votre médecin peut vous prescrire un horaire de prise et/ou une dose différents en cas de maladie des reins.

Avalez la gélule entière avec de l’eau.

Continuez à prendre Prégabaline Viatris Pharma jusqu'à ce que votre médecin vous dise d’arrêter.

**Si vous avez pris plus de Prégabaline Viatris Pharma que vous n’auriez dû**

Vous devez immédiatement contacter votre médecin ou vous rendre au service des urgences de l’hôpital le plus proche. Prenez votre boîte ou votre flacon de gélules de Prégabaline Viatris Pharma avec vous. Vous pouvez ressentir somnolence, confusion, agitation ou nervosité si vous avez pris plus de Prégabaline Viatris Pharma que vous n’auriez dû. Des convulsions et des pertes de conscience (coma) ont également été rapportées.

**Si vous oubliez de prendre Prégabaline Viatris Pharma**

Il est important de prendre vos gélules de Prégabaline Viatris Pharma de façon régulière aux mêmes heures chaque jour. Si vous avez oublié de prendre une dose, prenez-la dès que vous vous en rendez compte, à moins que ce ne soit le moment de prendre la dose suivante. Dans ce cas, prenez simplement la dose suivante comme convenu. Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

**Si vous arrêtez de prendre Prégabaline Viatris Pharma**

N’arrêtez pas brusquement de prendre Prégabaline Viatris Pharma. Si vous souhaitez arrêter de prendre Prégabaline Viatris Pharma, parlez-en d’abord à votre médecin. Il/Elle vous dira comment procéder. Si votre traitement est arrêté, l’arrêt doit s’effectuer de façon progressive pendant 1 semaine minimum.

Après l'arrêt d'un traitement à court ou à long terme par Prégabaline Viatris Pharma, vous devez savoir que vous pouvez ressentir certains effets indésirables, appelés effets de sevrage. Ces effets comprennent des troubles du sommeil, des maux de tête, des nausées, une sensation d’anxiété, de la diarrhée, des symptômes pseudogrippaux, des convulsions, de la nervosité, de la dépression, des idées d’auto-agression ou de suicide, de la douleur, de la transpiration et des étourdissements. Ces effets peuvent apparaître plus fréquemment ou de façon plus sévère lorsque Prégabaline Viatris Pharma a été administré pendant une période prolongée. Si vous présentez des effets de sevrage, vous devez contacter votre médecin.

Si vous avez d’autres questions sur l’utilisation de ce médicament, demandez plus d’informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

1. **Quels sont les effets indésirables éventuels ?**

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

**Très fréquents : susceptibles d’affecter plus d’1 personne sur 10**

* étourdissements, somnolence, maux de tête

**Fréquents : susceptibles d’affecter jusqu’à 1 personne sur 10**

* augmentation de l’appétit
* sensation d’euphorie, état confusionnel, désorientation, diminution de la libido, irritabilité
* troubles de l’attention, maladresse, troubles de la mémoire, perte de mémoire, tremblements, difficulté à parler, sensation de picotement, engourdissement, sédation, léthargie, insomnie, fatigue, sensations anormales
* vision floue, vision double
* vertiges, troubles de l’équilibre, chutes
* sécheresse de la bouche, constipation, vomissements, flatulences, diarrhée, nausées, ballonnement
* troubles de l’érection
* gonflement du corps y compris des extrémités
* sensation d’ivresse, troubles de la marche
* prise de poids
* crampes musculaires, douleurs articulaires, douleurs dorsales, douleurs dans les membres
* mal de gorge

**Peu fréquents : susceptibles d’affecter jusqu’à 1 personne sur 100**

* perte d’appétit, perte de poids, taux faible de sucre dans le sang, taux de sucre élevé dans le sang
* modification de la personnalité, nervosité, dépression, agitation, humeur changeante, difficulté à trouver les mots, hallucinations, rêves anormaux, crises de panique, apathie, agression, exaltation, altération de la fonction mentale, difficulté à se concentrer, augmentation de la libido, problèmes de fonctionnement sexuel incluant l'incapacité de parvenir à un orgasme, éjaculation retardée
* trouble de la vue, mouvements oculaires anormaux, troubles de la vision y compris rétrécissement du champ visuel, éclairs de lumière, mouvements saccadés, diminution des réflexes, hyperactivité, vertiges en position debout, peau sensible, perte du goût, sensation de brûlure, tremblements lors des mouvements, diminution de la vigilance, perte de connaissance, syncope, sensibilité au bruit augmentée, sensation de malaise
* yeux secs, yeux gonflés, douleurs oculaires, faiblesse oculaire, yeux larmoyants, irritation des yeux
	+ troubles du rythme du cœur, accélération du rythme cardiaque, diminution de la pression sanguine, augmentation de la pression sanguine, modifications des battements du cœur, insuffisance cardiaque
	+ rougeur de la face, bouffées de chaleur
	+ difficulté à respirer, sécheresse du nez, congestion nasale
* augmentation de la salive, brûlures d’estomac, engourdissement autour de la bouche
* transpiration, rash cutané, frissons, fièvre
* contractions musculaires, gonflements articulaires, rigidité musculaire, douleurs y compris douleurs musculaires, douleurs de la nuque
* douleur dans les seins
* miction difficile ou douloureuse, incontinence
* sensation de faiblesse, sensation de soif, oppression dans la poitrine
* modifications des résultats des tests sanguins et du foie (augmentation de la créatinine phosphokinase du sang, augmentation de l’alanine aminotransférase, augmentation de l’aspartate aminotransférase, diminution du nombre des plaquettes, neutropénie, augmentation de la créatinine dans le sang, diminution du potassium dans le sang)
* hypersensibilité, gonflement du visage, démangeaisons, urticaire, écoulement nasal, saignement nasal, toux, ronflements
* douleurs menstruelles
* froideur des mains et des pieds

**Rares : susceptibles d’affecter jusqu’à 1 personne sur 1 000**

* troubles de l’odorat, vision oscillante, altération de la perception de la profondeur, éclat visuel, perte de la vue
* dilatation des pupilles, strabisme
* sueurs froides, contraction de la gorge, gonflement de la langue
* inflammation du pancréas
* difficultés à avaler
* mouvement lent ou réduit du corps
* difficultés à écrire correctement
* accumulation de liquide dans l’abdomen
* liquide dans les poumons
* convulsions
* modifications de l’enregistrement des paramètres électriques (ECG) du cœur correspondant à des troubles du rythme du cœur
* lésion musculaire
* écoulement mammaire, croissance anormale des seins, augmentation de la taille des seins chez l’homme
* interruption des règles
* insuffisance rénale, diminution du volume urinaire, rétention urinaire
* diminution du nombre de globules blancs
* comportement anormal, comportement suicidaire, idées suicidaires
* réactions allergiques pouvant comprendre des difficultés à respirer, une inflammation des yeux (kératite) et une réaction cutanée grave qui se manifeste par des taches rougeâtres non surélevées, en forme de cibles ou de cercles sur le tronc, souvent accompagnées de cloques centrales, d’une desquamation de la peau, d’ulcères de la bouche, de la gorge, du nez, des organes génitaux et des yeux. Ces éruptions cutanées graves peuvent être précédées par de la fièvre et des symptômes de type grippal (syndrome de Stevens‑Johnson, nécrolyse épidermique toxique)
* jaunisse (jaunissement de la peau et des yeux)
* syndrome parkinsonien, c’est-à-dire des symptômes ressemblant à ceux de la maladie de Parkinson ; tels que tremblements, bradykinésie (diminution de la capacité à bouger) et rigidité (raideur musculaire).

**Très rares : susceptibles d’affecter jusqu’à 1 personne sur 10 000**

* insuffisance hépatique
* hépatite (inflammation du foie).

**Fréquence indéterminée : ne peut être estimée sur la base des données disponibles**

* devenir dépendant(e) de Prégabaline Viatris Pharma (« dépendance au médicament »).

Après l’arrêt d’un traitement à court ou à long terme par Prégabaline Viatris Pharma, vous devez savoir que vous pouvez présenter certains effets indésirables, appelés effets de sevrage (voir « Si vous arrêtez de prendre Prégabaline Viatris Pharma »).

**En cas de gonflement du visage ou de la langue ou si votre peau devient rouge et commence à former des ampoules ou à peler, vous devez immédiatement demander un avis médical.**

Certains effets indésirables peuvent être plus fréquents, notamment la somnolence, car les patients présentant une lésion de la moelle épinière peuvent recevoir d'autres médicaments, destinés à traiter par exemple la douleur ou la spasticité, qui ont des effets indésirables similaires à ceux de la prégabaline et dont la sévérité peut être augmentée lorsque ces traitements sont pris en même temps.

Les effets indésirables suivants ont été rapportés après commercialisation : difficultés à respirer, respiration superficielle.

**Déclaration des effets secondaires**

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s’applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration décrit en [Annexe V](http://www.ema.europa.eu/docs/en_GB/document_library/Template_or_form/2013/03/WC500139752.doc). En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d’informations sur la sécurité du médicament.

1. **Comment conserver Prégabaline Viatris Pharma ?**

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

N’utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur l’emballage ou le flacon. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

Ce médicament ne nécessite pas de précautions particulières de conservation.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l’égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d’éliminer les médicaments que vous n’utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l’environnement.

1. **Contenu de l’emballage et autres informations**

**Ce que contient Prégabaline Viatris Pharma**

La substance active est la prégabaline. Chaque gélule contient 25 mg, 50 mg, 75 mg, 100 mg, 150 mg, 200 mg, 225 mg ou 300 mg de prégabaline.

Les autres composants sont : le lactose monohydraté, l’amidon de maïs, le talc, la gélatine, le dioxyde de titane (E171), le laurylsulfate de sodium, la silice colloïdale anhydre, l’encre noire (contenant de la gomme laque, de l’oxyde de fer noir (E172), du propylène glycol, de l’hydroxyde de potassium) et l’eau.

Les gélules de 75 mg, 100 mg, 200 mg, 225 mg et 300 mg contiennent également de l’oxyde de fer rouge (E172).

| **Comment se présente Prégabaline Viatris Pharma et contenu de l’emballage extérieur** |
| --- |
| 25 mg gélules | gélules de couleur blanche, portant les inscriptions " VTRS " sur la partie supérieure et " PGN 25 " sur la partie inférieure |
| 50 mg gélules | gélules de couleur blanche, portant les inscriptions " VTRS " sur la partie supérieure et " PGN 50 " sur la partie inférieure. La partie inférieure de la capsule est marquée d’une bande noire |
| 75 mg gélules | gélules de couleur blanche et orange, portant les inscriptions " VTRS " sur la partie supérieure et " PGN 75 " sur la partie inférieure |
| 100 mg gélules | gélules de couleur orange, portant les inscriptions " VTRS " sur la partie supérieure et " PGN 100 " sur la partie inférieure |
| 150 mg gélules | gélules de couleur blanche, portant les inscriptions " VTRS " sur la partie supérieure et " PGN 150 " sur la partie inférieure |
| 200 mg gélules | gélules de couleur orange clair, portant les inscriptions " VTRS " sur la partie supérieure et " PGN 200 " sur la partie inférieure |
| 225 mg gélules | gélules de couleur blanche et orange clair, portant les inscriptions " VTRS " sur la partie supérieure et " PGN 225 " sur la partie inférieure |
| 300 mg gélules | gélules de couleur blanche et orange, portant les inscriptions " VTRS " sur la partie supérieure et " PGN 300 " sur la partie inférieure |

Prégabaline Viatris Pharma est disponible en sept présentations contenant des plaquettes en PVC et doublées d’une feuille d'aluminium : un emballage de 14 gélules contenant 1 plaquette, un emballage de 21 gélules contenant 1 plaquette, un emballage de 56 gélules contenant 4 plaquettes , un emballage de 84 gélules contenant 4 plaquettes, un emballage de 100 gélules contenant 10 plaquettes , un emballage de 112 gélules contenant 8 plaquettes et un emballage de 100 x 1 gélules en plaquettes prédécoupées pour délivrance à l'unité.

Prégabaline Viatris Pharma est également disponible en flacon PEHD contenant 200 gélules pour les dosages à 25 mg, 75 mg, 150 mg et 300 mg.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

**Titulaire de l’Autorisation de mise sur le marché et fabricant**

Titulaire de l'Autorisation de mise sur le marché :

Viatris Healthcare Limited, Damastown Industrial Park, Mulhuddart, Dublin 15, DUBLIN, Irlande.

Fabricant :

Pfizer Manufacturing Deutschland GmbH, Mooswaldallee 1, 79108 Freiburg Im Breisgau, Allemagne.

ou

Mylan Hungary Kft., Mylan utca 1, Komárom 2900, Hongrie.

ou

MEDIS INTERNATIONAL a.s., výrobní závod Bolatice, Průmyslová 961/16, 747 23 Bolatice, République Tchèque.

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l’autorisation de mise sur le marché :

|  |  |
| --- | --- |
| **België/Belgique/Belgien**ViatrisTél/Tel: +32 (0)2 658 61 00 | **Lietuva**Viatris UAB Tel: +370 52051288 |
| **България**Майлан ЕООДТел.: +359 2 44 55 400 | **Luxembourg/Luxemburg**ViatrisTél/Tel: +32 (0)2 658 61 00(Belgique/Belgien) |
| **Česká republika**Viatris CZ s.r.o.Tel: +420 222 004 400 | **Magyarország**Viatris Healthcare Kft Tel.: + 36 1 465 2100 |
| **Danmark**Viatris ApSTlf: +45 28 11 69 32 | **Malta**V.J. Salomone Pharma LimitedTel: (+356) 21 220 174 |
| **Deutschland**Viatris Healthcare GmbHTel: +49 (0)800 0700 800 | **Nederland**Mylan Healthcare BVTel: +31 (0)20 426 3300 |
| **Eesti**Viatris OÜ Tel: +372 6363 052 | **Norge**Viatris ASTlf: +47 66 75 33 00 |
| **Ελλάδα**Viatris Hellas LtdΤηλ.: +30 2100 100 002 | **Österreich**Viatris Austria GmbHTel: +43 1 86390  |
| **España**Viatris Pharmaceuticals, S.L.Tel: +34 900 102 712 | **Polska**Viatris Healthcare Sp. z o.o.Tel.: +48 22 546 64 00 |
| **France**Viatris SantéTél: +33 (0)4 37 25 75 00 | **Portugal**Viatris Healthcare, Lda.Tel: +351 21 412 72 00 |
| **Hrvatska**Viatris Hrvatska d.o.o.Tel: + 385 1 23 50 599 | **România**BGP Products SRLTel: +40 372 579 000  |
| **Ireland**Viatris Limited Tel: +353 1 8711600 | SlovenijaViatris d.o.o.Tel: +386 1 236 31 80  |
| **Ísland**Icepharma hf.Sími: +354 540 8000 | **Slovenská republika**Viatris Slovakia s.r.o.Tel: +421 2 32 199 100 |
| **Italia**Viatris Pharma S.r.l.Tel: +39 02 612 46921 | **Suomi/Finland**Viatris OyPuh/Tel: +358 20 720 9555 |
| **Κύπρος**CPO Pharmaceuticals LimitedΤηλ: +357 22863100 | **Sverige**Viatris ABTel: +46 (0)8 630 19 00 |
| **Latvija**Viatris SIATel: +371 676 055 80 |  |

**La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est**

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site internet de l’Agence européenne des médicaments <http://www.ema.europa.eu>.